

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT/courtier
A LOUER EN EXCLUSIVITE
135,000 p.c.

- Bureaux, banque
- Restaurant et boutiques
- Nouveau complexe
- Colline parlementaire
- 14,400 p.c. par étage
- Occupation décembre 1979
- Edifice prestigieux

Yvon Charlebois - Marthe Roberge
522-7041

L'annonce publiée vendredi dernier dans LE SOLEIL.

Sans permis, sans édifice, Charlebec loue ses bureaux

par Denis ANGERS

L'optimisme semble régner chez Charlebec Realities, les promoteurs du controversé projet de construction d'un complexe commercial de \$20 millions, sur le terrain boisé des Soeurs franciscaines, à l'arrière du Grand Théâtre de Québec. A tel point que le groupe Charlebec Realities a déjà offert en location les 135,000 pieds carrés d'espaces à bureaux que comprendra cet "édifice prestigieux" lorsqu'il sera complété.

Confiée aux Immeubles Westmount, associés à la firme de courtage A. E.

LePage, la location des dix étages du futur édifice Charlebec est d'ailleurs entreprise. A preuve, la publication dans l'édition du vendredi 10 novembre du SOLEIL d'une annonce faisant état des possibilités de location offertes sur la colline parlementaire par le complexe Charlebec. La même annonce prévoit de surcroît la date d'occupation des espaces loués: le 15 décembre 1979!

Joint par LE SOLEIL, un porte-parole des Immeubles Westmount chargé de la location a affirmé que les promoteurs entendaient lancer les travaux dès la fin de novembre 1978 et

qu'ils avaient aplani toutes les difficultés qui retardaient depuis le mois de juillet dernier le début des travaux: exigences de la Commission de l'urbanisme de la ville de Québec, garanties financières, etc... Les agents des Immeubles Westmount se disaient même prêts à accepter les réservations d'espaces à bureaux et à garantir un taux locatif, services non inclus, de \$8.50 le pied carré!

Permis non émis

Interrogé par LE SOLEIL, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, s'est dit

étonné que les promoteurs du projet Charlebec puissent faire part du mois de novembre comme date de début des travaux. "La ville n'a pas encore émis de permis de construction pour ce projet, d'affirmer M. Pelletier. J'imagine bien que, si nos fonctionnaires l'avaient fait, j'en aurais été averti, d'ajouter le maire de Québec". M. Pelletier devait par ailleurs supposer que le groupe Charlebec Realities avait entrepris le programme de location dès le moment où il avait disposé des

(Suite à la page A2, 5e col.)

LOCATION DE VOITURES
millage illimité

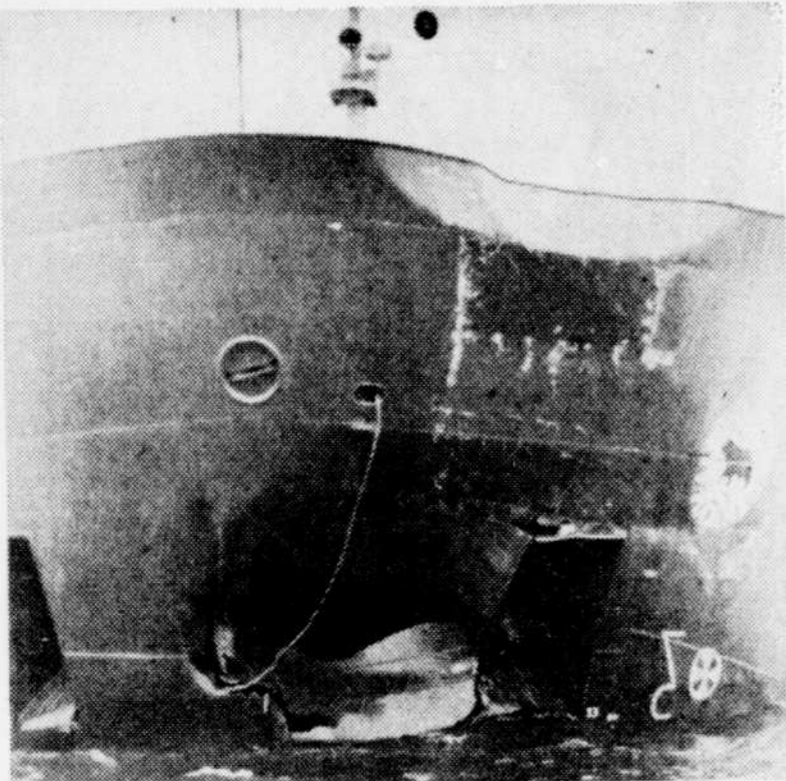
A PARTIR DE
\$17.95 PAR JOUR
STL-FOY - TEL.: 872-6337
Centre-ville - Tel.: 852-2146

LE SOLEIL

174 PAGES 9 CAHIERS QUEBEC, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1978 82e ANNEE, No 110 PRIX 25¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcoolés)

mercredi



Tragédie maritime à Sept-Iles

L'un des deux minéraliers impliqués, tôt hier matin, dans une collision en face de Sept-Iles, l'"Algoabay", un navire de 15,000 tonnes, a subi une importante brèche à l'avant de sa coque. Un remorqueur de Sept-Iles, le "Sainte-Marguerite", a été coincé entre les deux géants des mers et a coulé, emprisonnant deux de ses trois membres d'équipage.

page A-3

Le projet de loi sur le zonage

LE SOLEIL commence aujourd'hui la publication des principaux extraits du projet de loi 90 sur le zonage agricole.

page B-2

Pire que la Crise d'octobre

L'ex-premier ministre Robert Bourassa a indiqué hier que la période de préparation des Jeux olympiques de 1976 lui est apparue plus dure pour les nerfs que la Crise d'octobre elle-même.

page B-1

Changement chez Sadate?

Le président égyptien Anouar el-Sadate exigerait maintenant qu'Israël lui rende la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza en échange de la signature du traité de paix.

page H-1

Zonage: l'UMQ à la défense de ses membres

Le projet de loi sur la protection du territoire agricole, qui sera appelé demain en deuxième lecture, a amené l'Union des municipalités du Québec à reconnaître que le gouvernement a le devoir de protéger les territoires agricoles, mais qu'il doit le faire en tenant compte que le zonage est de compétence municipale.

page A-3

sommaire

Annonces classées	H-9 à H-23
Arts et lettres	D-6 à D-9
Bridge	H-17
Carrières et professions	G-4, G-5
Consommation	D-1 à D-5
Décès	H-25
Economie-finances	G-1 à G-4
Feuilleton	H-20
Hier et aujourd'hui	E-1 et E-5
Horoscope	H-19
Information régionale	B-2 et B-3
Moy mystère	H-9
Mots croisés	H-10
Où aller à Québec	D-8
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	H-18
Pierre Champagne	A-7
Sport	C-1 à C-10
Télévision	D-7

météo

Nuageux avec risque de légères chutes de neige. Aperçu pour demain: ciel variable.

Détails, page H-21

Léger promet une amélioration en 1979 Québec est restée une ville polluée en 1978

par Denis ANGERS

Le ministre d'Etat délégué à l'environnement, M. Marcel Léger, a promis formellement hier que, dès 1979, la ville de Québec ne se classerait plus parmi les agglomérations urbaines les plus polluées au Canada.

Répondant aux questions de M. Raymond Gravel, député de Limoilou à l'Assemblée nationale, M. Léger a affirmé que son ministère avait déjà pris les mesures nécessaires pour enrayer la pollution atmosphérique de source québécoise, dans la région de la capitale.

Ces mesures n'ont toutefois pas eu d'effets significatifs sur le taux de pollution enregistré à Québec depuis le début de 1978. C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le directeur de la division de la qualité de l'air au ministère de l'Environnement, M. Laval Lapointe.

Interrogé hier sur l'état actuel de la pollution par retombées poussiéreuses et par particules en suspension, dans la basse-ville de Québec, M. Lapointe a en effet admis que, en 1978 comme en 1977, les normes maximales avaient continué à être largement dépassées. Situation confirmée par les relevés effectués depuis janvier et attribuable, d'après M. Lapointe, à des ordonnances non encore entrées en vigueur, dans le cas de la papeterie Reed et de l'incinérateur de la CUQ, ainsi qu'à la pollution que continuent de générer les éleveurs à grain et les dépôts de minerai en vrac du port de Québec, des installations régies par le gouvernement fédéral.

Trois sources québécoises

Par ailleurs, selon le ministre Marcel Léger, l'important taux de pollution de l'air constaté en 1977 et en 1978 à Québec est attribuable à trois sources sous juridiction provinciale: la centrale thermique de l'université La-

(Suite à la page A2, 3e col.)



Dans le port de Red Bay, les archéologues sous-marins mesurent l'épave afin d'en faire un plan à l'échelle.

Epave de galion trouvée en bon état après avoir été 413 ans sous l'eau

par Carmen LANGLOIS

La plus vieille épave trouvée à ce jour dans les eaux canadiennes a été découverte au début de septembre à Red Bay dans le Labrador par une équipe de recherche archéologique sous-marine de Parcs Canada. On est "raisonnablement certain" dans les milieux compétents qu'il s'agit du "San Juan", un galion baleinier basque qui coula en 1565 à Red Bay, ayant à son bord une cargaison d'huile de baleine, largement utilisée pour l'éclairage en Europe au XVIIe siècle.

"Il est très peu probable que ce soit autre chose que le San Juan", de dire le chef de l'équipe qui a fait cette découverte, M. Robert Grenier, qui est aussi assistant-directeur de l'archéologie sous-marine à Parcs Canada.

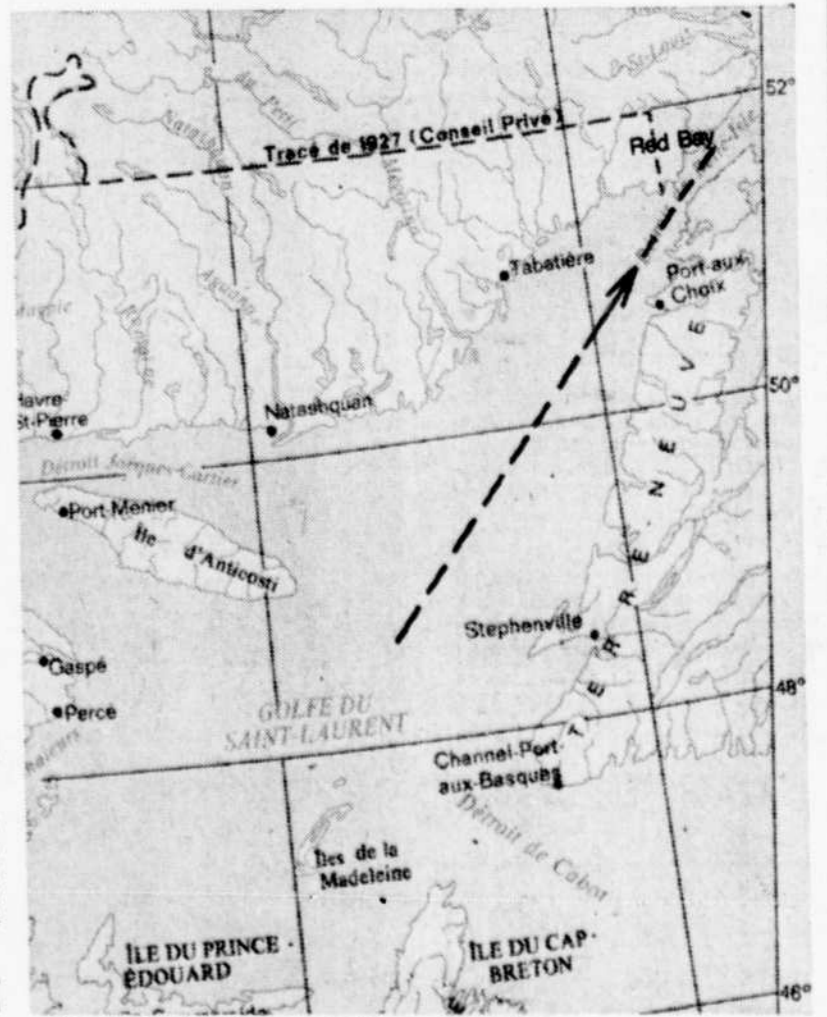
Trouvée à une trentaine de pieds de fond et à une centaine de pieds seulement du rivage, l'épave a été très bien préservée. M. Grenier attribue l'excellent état des vestiges à la température de l'eau, très froide à cet endroit, et à la couche de boue recouvrant le galion.

"C'est un rêve, pour un archéologue sous-marin, dit-il, de trouver des vestiges en si bon état."

Ces conditions naturelles ambiantes auraient empêché, selon M. Grenier, la formation de micro-organismes qui rongent habituellement les épaves sous-marines, même lorsqu'elles sont de chêne massif, comme c'est le cas ici.

M. Grenier et son équipe commencent à explorer les fonds marins de la

(Suite à la page A2, 1re col.)



L'endroit où a été trouvée l'épave du galion

Guérilla dans les hôpitaux

par Claude VAILLANCOURT

C'est parti!

La ronde des moyens de pression en vue de soutenir les revendications des travailleurs engagés dans le renouvellement des conventions collectives des salariés de l'Etat s'est ouverte aujourd'hui par des manifestations de toutes sortes de la part des 12,500 infirmiers et infirmières du Québec.

Dans tous les hôpitaux de l'Est du Québec, aujourd'hui, c'est-à-dire l'ensemble du territoire desservi par LE SOLEIL, et dans les établissements de santé de Montréal, demain, les membres de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmiers et d'infirmières, tiennent des séances d'information sur les heures de travail (durée: deux heures), occupent les locaux de l'administration ou manifestent, de la façon qui leur convient le mieux, leur mécontentement sur la teneur des offres normatives déposées jusqu'à maintenant. Les clauses salariales n'ont pas encore été déposées mais LE SOLEIL croit, d'après les propositions soumises aux infirmières du Syndicat

(Suite à la page A2, 1re col.)

Guérilla... (Suite de la première page)

des fonctionnaires provinciaux du Québec, que l'ensemble des infirmiers et infirmières ne bénéficieront d'aucune augmentation de traitements en 1980. Le retrait de la clause d'indexation fait aussi partie des offres salariales.

Le déclenchement des moyens de pression fait suite aux différentes assemblées d'information qu'a organisées la fédération syndicale depuis une semaine.

A Québec, jeudi soir dernier, le mécontentement était tel que certains infirmiers et infirmières voulaient amorcer la ronde des moyens de pression dès le lendemain.

Pour la présidente du syndicat de Québec où se regroupent 6.000 infir-

miers et infirmières, Mme Héleine Pelletier, il n'est nullement question pour le syndicat de céder sur des droits acquis lors des dernières rondes de pourparlers. "Nous avons des choses à améliorer dans nos conventions et il faudra se battre durement", a-t-elle dit.

Notons enfin que la présidente du groupe québécois a demandé à ses membres de faire la preuve qu'ils peuvent eux aussi mener une bataille quand cela est nécessaire.

Les points majeurs en litige concernent le régime syndical, la sécurité d'emploi, les promotions et les mutations.

Et pour ce qui est du salaire, tout le monde attend.

Léger promet... (Suite de la première page)

val, la papeterie Reed et l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec. Or, depuis la fin de 1976, le ministère de l'Environnement a émis à leur endroit des ordonnances précises qui, selon M. Léger, auront pour effet de ramener sous les normes provinciales, d'ici juin 1979, les émissions polluantes originales de ces trois agents.

"En ce qui concerne l'université Laval, d'affirmer le ministre, des correctifs ont déjà été apportés aux émissions excédentaires d'anhydride sulfureux. Il en sera bientôt de même pour la papeterie Reed qui a jusqu'au 1er mai prochain pour faire de même". Quant à l'incinérateur de la CUQ, soumis à une ordonnance datée du 14 juin dernier, il devra trouver une solution définitive à ses problèmes d'empoussièrement du quartier Limo-

lou d'ici décembre 1978. Pourtant, d'ajouter M. Léger, il est possible que la date d'échéance de cette ordonnance soit reportée à l'été 1979 afin de permettre aux autorités de l'incinérateur de s'assurer, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, que "ce ne soient pas des deniers publics qui paient pour des erreurs de conception".

Au sujet du port, le ministre Léger devait enfin déclarer qu'il se rendra à Hull le 20 novembre pour rencontrer son homologue fédéral, le ministre Len Marchand. Il y exigera que les autorités canadiennes fassent leur part pour mettre un terme aux activités polluantes se déroulant dans leurs installations portuaires. "Nous avons stoppé les trois

grosses sources de pollution régies par le Québec, de dire le ministre, il est

normal que le fédéral fasse de même pour le port!"

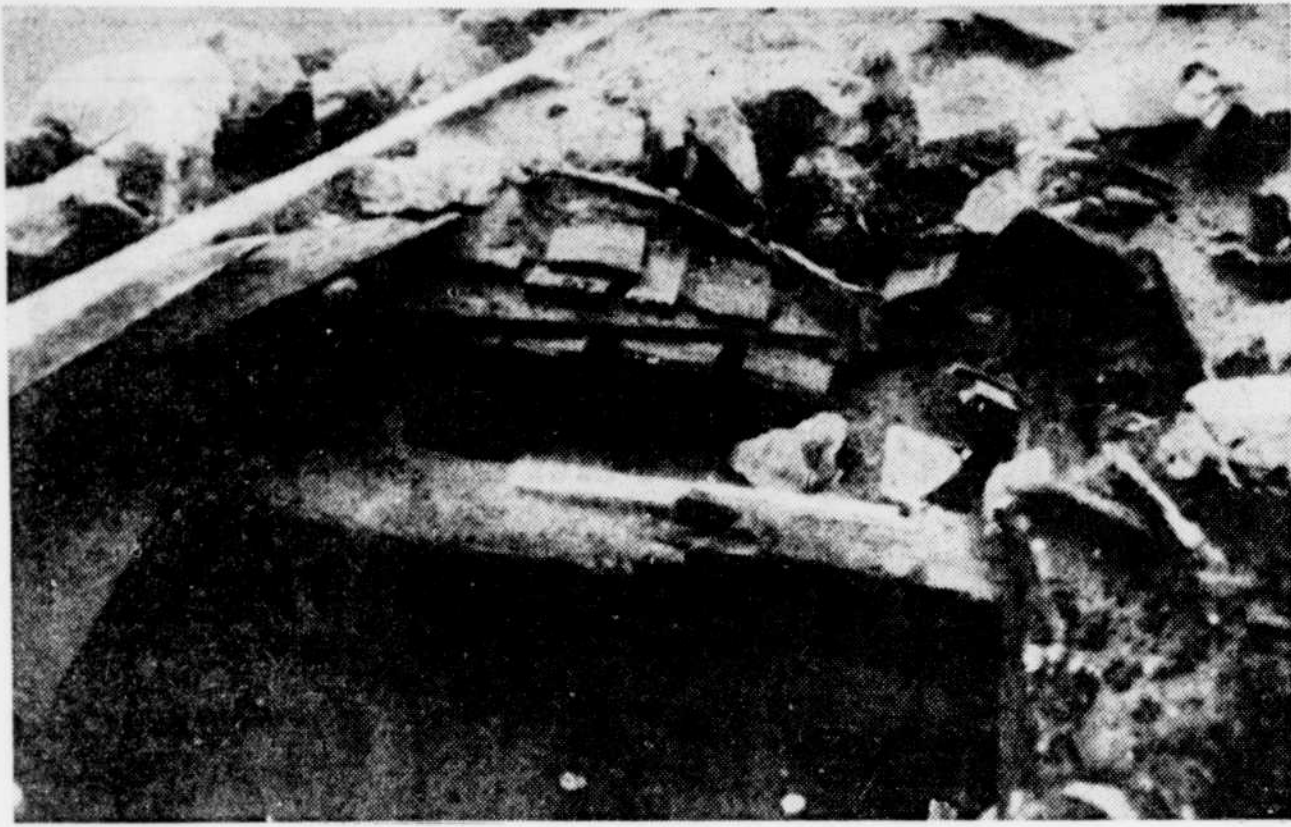
Sans permis... (Suite de la première page)

garanties exigées par les autorités municipales, garanties qui, lundi soir, n'avaient toutefois pas été encore présentées aux responsables de la division des permis, au service de l'urbanisme de la ville.

Les propos du maire Pelletier devaient d'ailleurs être confirmés au SOLEIL par le responsable de ladite division des permis, M. Clovis Auclair. Celui-ci a confirmé qu'aucun permis de construction n'avait encore été émis dans le cas Charlebec et qu'il attendait toujours que les promoteurs déposent

les garanties réclamées par les autorités municipales.

Ce dépôt ne devrait pas tarder, si l'on en croit les porte-parole des Immeubles Westmount qui rencontreraient hier le promoteur, Charlebec Realities. Quant à l'émission du permis de construction proprement dit, elle devrait se faire automatiquement, la ville de Québec ne pouvant agir arbitrairement et refuser d'accéder à une demande qui se conforme aux règles formulées par son propre service de l'urbanisme.



Le lest du galion consistait en des pierres blanches caractéristiques de la côte basque. Au centre de la photo, un des tonneaux qui contenaient de l'huile de baleine.

Epave de... (Suite de la première page)

région présumée du naufrage du "San Juan" au début de septembre, et découvrirent l'épave quelques jours plus tard seulement.

Présumant que le navire avait sombré lors d'une tempête soudaine, comme c'est souvent le cas dans cette région, et ayant fait une étude de la direction des vents, M. Grenier montre, non sans une légitime fierté, la flèche qu'il a faite sur une carte à l'endroit exact où se trouve l'épave, avant même d'avoir effectué la première plongée.

On ne peut s'étonner du fait que les pêcheurs de Red Bay, qui passent tout près de là quotidiennement, n'aient jamais rien remarqué. L'épave est en fait bien dissimulée dans le décor environnant, les pièces situées à fleur d'eau étant elles aussi recouvertes de goémon.

Le fait même que les pêcheurs n'aient jamais trouvé de morceaux d'épaves dans leurs filets, ce qui excite généralement la curiosité des chercheurs, confirmait d'avance en quelque sorte le bon état de l'épave.

Bien protégé

"Dès que l'on découvre de tels vestiges, on les met en danger", note M. Grenier. Mais, dans le cas du "San Juan", il ne craint pas le pillage: en effet, après s'être un peu moqués de l'équipe de Parc Canada qui cherchait "quelque chose" si près du rivage, les habitants de Red Bay, au nombre de 250 environ, ont fait de l'épave du "San Juan" leur fierté.

Ils ont formé un comité, la base d'une société historique en quelque sorte, qui se charge de protéger le "San Juan", conscients qu'ils sont de l'importance archéologique, historique et éventuellement économique de cette épave pour leur région.

L'équipe de Parc Canada n'est pas étrangère à cette sensibilisation des habitants, puisque, comme ils le font chaque fois que c'est possible, les membres de l'équipe de M. Grenier tentent, par des conférences dans les écoles, des projections de diapositives, des assemblées, d'impliquer la population des territoires où des fouilles sont entreprises.

Prochaine étape

L'équipe de M. Grenier a présenté un rapport à la Commission des monuments et sites historiques qui décidera de la valeur archéologique et historique de cette découverte.

Alors, Parc Canada pourra décider d'entreprendre des fouilles importantes qui pourront durer plusieurs saisons "avec la permission de Terre-Neuve", précise M. Grenier, conscient qu'il y a des problèmes possibles de juridiction territoriale.

Mais Robert Grenier est optimiste: "C'est un site trop important, dit-il, pour que rien ne se fasse. Un jour, un gouvernement devra faire quelque chose. Sauvons cet héritage, on se battra après... si c'est nécessaire."

Hommage à Selma Barkham

Outre M. Grenier, l'équipe sous-marine était composée de Michel

Audier, un étudiant de Québec, Fay Kert, d'Ottawa, et Bruce Bennet, du Cap-Breton.

M. Grenier, un archéologue de 40



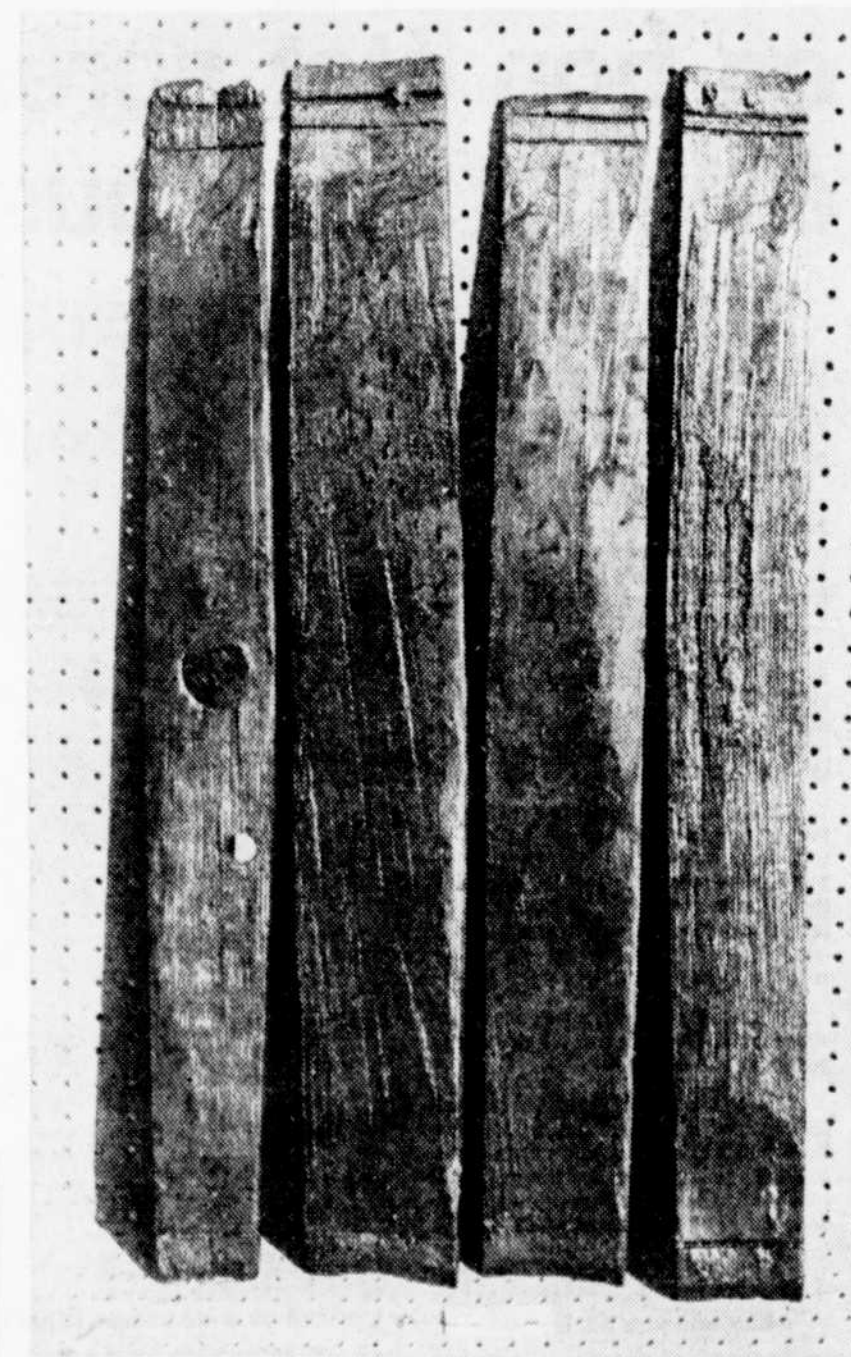
M. Robert GRENIER

peu partout en Europe, veut rendre à Selma Barkham ce qui lui revient.

C'est en effet à la suite de recherches entreprises au cours des dernières années dans le cadre d'un projet de microfilmage pour le compte des Archives publiques du Canada, dans divers dépôts d'archives espagnoles, que Mme Barkham a trouvé de nombreux indices révélant l'existence possible d'épaves comme celle qui vient d'être découverte.

"Cette découverte est due à l'entêtement admirable de Selma Barkham qui a entrepris ces recherches elle-même, dit M. Grenier. Elle a découvert des documents intéressants qui ont impressionné des gens à Ottawa."

Fort enthousiasmé de l'exploit de son équipe, M. Grenier déclare: "Participer à des fouilles en Grèce, c'était un rêve, un défi, mais ce n'était quand même pas mon histoire. Le "San Juan" est non seulement une découverte archéologique importante mais un document historique. Moi qui avais appris à l'école qu'entre Jacques Cartier et Champlain, il ne s'était rien passé! Pourtant, au XVIe siècle à Red Bay, il y avait une communauté d'environ 800 Basques et on pouvait voir une vingtaine de galions à la fois dans le port." D'ailleurs, sur certaines cartes, on désigne Red Bay selon son appellation originelle française, c'est-à-dire Baye Rouge.



Le bois de ces parties d'un tonneau est en bon état après avoir passé 413 ans sous l'eau.

Le saviez-vous?

La suite la plus dispendieuse au monde se trouve sans doute au neuvième étage de l'Astroworld Hotel de Houston où le "Celestial" coûte \$2.500 par jour (UPI).

le complet
de
cuir plongé
ultra-souple

Robuste et léger, le cuir plongé noir est à lui seul un style! Bien traité, il est increvable... et prend toutes les poses grâce à sa souplesse! C'est un bon compagnon de route qui s'affiche partout... de jour comme de soir!

En blazer deux boutons, ultra-souple et léger, aux revers étroits et allongés. 36 à 42, \$200.

En pantalon aussi étroit qu'un jean! 28 à 34, \$165.

la maison
SIMONS
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Zonage: l'UMQ à la défense de la compétence des municipalités

Le gouvernement devra décider du sol à protéger et la municipalité intégrer le sol ainsi protégé à sa planification urbaine.

Ce commentaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dont le président est le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, est clair: cet organisme qui regroupe les 250 villes les plus importantes du Québec reconnaît que le gouvernement a le devoir de protéger les terres agricoles, mais il doit le faire en tenant compte que le zonage est de compétence municipale.

"Le zonage, dit l'UMQ dans ses commentaires au ministre de l'Agriculture, est de compétence locale mais l'établissement du "prototype agricole" relève du gouvernement en raison de ses ressources techniques."

A cause de cela il serait important, pense l'organisme, pour que le zonage soit efficace, que le ministère de l'Agriculture établisse les normes nécessaires pour identifier clairement les territoires à vocation agricole.

Afin d'assurer la permanence du zonage agricole, l'UMQ veut que le législateur amende la procédure habituelle de changement de zonage. "Ceci pourrait prendre la forme d'un mécanisme d'audition obligeant le requérant à formuler sa demande à l'organisme chargé de l'application de la loi."

L'UMQ ajoute que toute législation en matière de zonage agricole doit être compatible avec la législation sur l'aménagement du territoire et qu'elle "ne doit jamais constituer une atteinte à la responsabilité municipale en cette matière".

Urgence d'une loi sur l'aménagement du territoire

Car "c'est aux municipalités qu'il incombe d'aménager leur territoire". L'UMQ poursuit disant que la responsabilité de la préparation, de l'adoption et de l'application d'un plan ou schéma d'aménagement de son territoire appartient à la municipalité.

Ce schéma c'est l'instrument privilégié par lequel la municipalité pourra établir les relations entre différentes fonctions; l'habitation, le transport, le commerce, l'agriculture...

"Il est donc urgent à notre avis, de faire voir l'UMQ, que le législateur adopte une loi sur l'aménagement du territoire qui comporterait l'obligation pour une municipalité de se doter de cet instrument de planification." Ainsi, pense-t-on, il sera possible de délimiter le périmètre de développement urbain et d'établir une amorce de solution au problème de l'empiètement urbain en territoire agricole.

Par ailleurs, la responsabilité gouvernementale dans le développement de l'agriculture est "indéniable". En ce sens, il devrait abolir les dispositions de l'article 21 de la loi sur l'évaluation foncière qui fait du producteur agricole un contribuable "à part" dans sa municipalité. A cause de cet article, les municipalités paient "le coût d'une mesure fiscale qui relève du gouvernement".

Il y aurait moyen de rétablir la situation, de dire l'UMQ, par une aide gouvernementale directe à l'agriculteur.

Enfin l'UMQ souhaite que les responsabilités en matière de zonage agricole soient confiées au même organisme qui serait chargé de l'aménagement régional.

Quant aux années électorales, elles se caractérisent par l'absence du diner-bénéfice. En lieu et place, les sympathisants du Progrès civique sont invités à verser des dons personnels à la caisse partisane. Ces dons ne sont toutefois pas soumis à un maximum d'admissibilité, leur importance n'ayant jamais nécessité que des règles strictes limitent leur ampleur, d'affirmer M. Pelletier. En outre, la campagne électorale du Progrès civique se voit financée par les contributions personnelles des candidats qui, comme au Parti civique de Montréal, sont fixées à \$2,000 par aspirant conseiller.

Quant au diner-bénéfice de lundi soir, il a rapporté la rondelle somme de quelque \$25,000 dans les coffres de la formation du maire Pelletier. A raison de 800 convives payants, à \$60 chacun, les recettes brutes de la soirée se chiffrent en effet à \$48,000. Cette somme se voit toutefois grevée — par le coût du repas servi, environ \$25 par personne. En ajoutant à ce montant les frais inhérents à l'organisation, à la décoration de la salle, au divertissement musical subséquent, le diner-bénéfice du Progrès civique de Québec aura généré un revenu net de \$30 environ par participant. D'où le total estimé à \$25,000. De quoi se maintenir à flot jusqu'à l'an prochain!

La loi de Garon en deuxième lecture

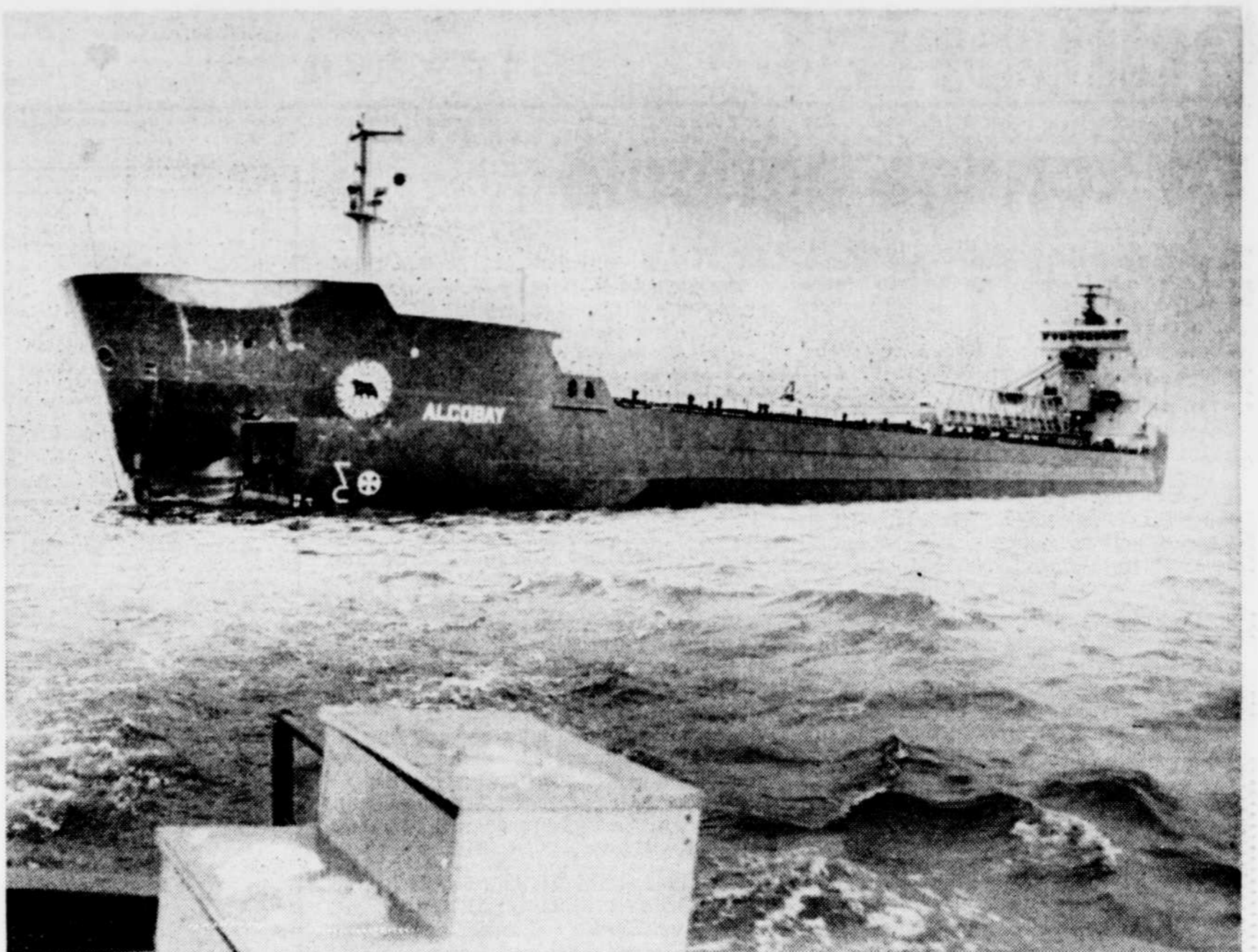
(PC) — Le gouvernement appellera demain la deuxième lecture du projet de loi 90, sur la protection du territoire agricole.

C'est ce qu'a fait savoir hier le leader parlementaire Claude Charbon en réponse au député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy.

M. Charbon a indiqué par ailleurs qu'il sera difficile de convoquer avant le premier décembre la commission parlementaire de l'Agriculture aux fins d'entendre les groupes intéressés. M. Charbon prévoit qu'un grand nombre de députés interviendront sur le principe de ce projet de loi.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, n'a pas l'intention de déposer les règlements relatifs à cette législation avant son étude article par article en commission parlementaire.

"Les règlements sont mineurs et l'essentiel se trouve dans le texte de la loi", a déclaré M. Garon.



Le minéralier "Algoabay", jaugeant 15,000 tonnes, a subi une voie d'eau d'environ 10 pieds par 10 pieds, à la hauteur de la ligne de flottaison.

Deux marins périssent à Sept-Iles Coincé entre deux géants, le remorqueur coule à pic

par Gilles OUELLET du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Les recherches devaient reprendre ce matin pour retrouver les corps de deux marins qui ont péri hier lorsqu'un remorqueur, le "Pointe-Marguerite", a coulé dans la baie de Sept-Iles, après avoir été impliqué dans une collision avec deux minéraliers.

Les victimes sont Luc Dubé, 28 ans, chef mécanicien, et le matelot Robert McIntosh, 30 ans. Le capitaine du remorqueur et seul autre membre de l'équipage du Pointe-Marguerite, M. Edouard Peters, a réussi à s'en sortir sain et sauf.

Les recherches, rendues difficiles par une chute de neige et un épais brouillard, ont été entreprises par le ministère fédéral des Transports et les Ports nationaux, hier.

La tragédie est survenue dans plus de 180 pieds d'eau; pendant ce temps, un enquêteur relevant directement du ministre fédéral des Transports, M. Martin Marcotte, est arrivé à Sept-Iles dans le but d'ouvrir une enquête sur les circonstances entourant cette affaire.

Les informations disponibles hier laissent entendre que l'accident serait survenu vers 6h15 du matin, à environ 1,500 pieds au large de Pointe-Noire. Un minéralier de 15,000 tonnes l'Algoabay, propriété de Algoabay Steel, aurait heurté le minéralier italien Cielo Bianco, jaugeant 88,785 tonnes, d'après le registre britannique Lloyd's; le remorqueur qui assistait le navire italien à son arrivée aurait été coincé entre les deux bateaux sous l'impact pour ensuite couler à pic.

Un rapport préliminaire indiquait que l'Algoabay est endommagé ayant un trou d'environ 10 pieds par 10 à la hauteur de la ligne de flottaison; l'autre navire ne serait pratiquement pas abîmé. Les dommages restent toutefois à être évalués. Les deux minéraliers demeurent dans le secteur pour le temps de l'enquête et la visite des assureurs.

Le baliseur Montealm et un hélicoptère de Transport Canada, en plus d'un remorqueur des Ports nationaux, le "Sept-Iles 03", ont servi aux recherches. Le remorqueur a pu être localisé hier et des plongeurs tenteront de savoir, aujourd'hui, si les marins manquant à l'appel ont été prisonniers dans le remorqueur.

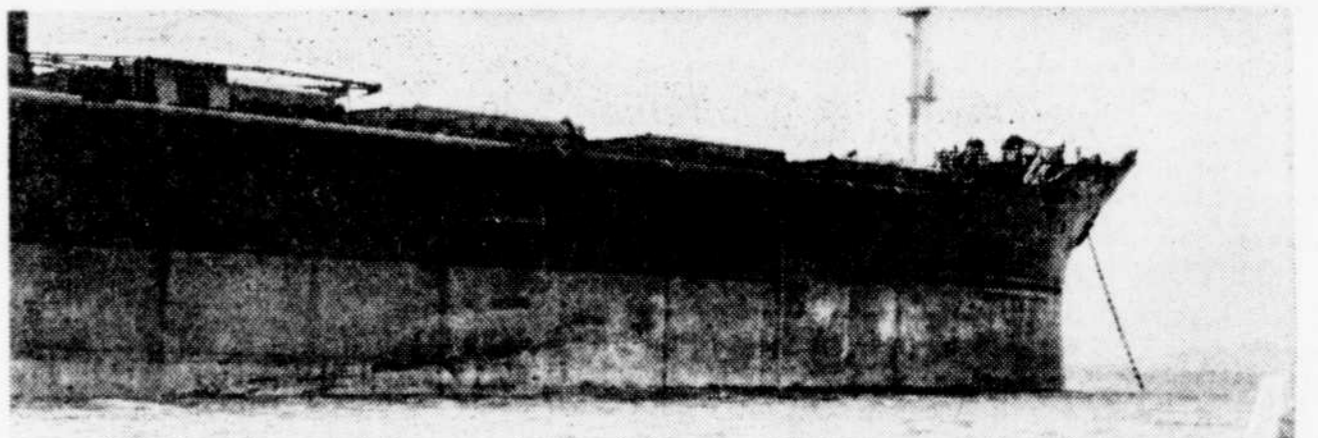
Propriété de Eastern Canada To-

wing Ltd, de Halifax, le remorqueur Pointe-Marguerite mesure 98 pieds et a une capacité de 396 tonnes, ces remorqueurs, d'une grande force de moteur,

assistent les bateaux à leur arrivée ou départ dans les ports de mer.

Hier soir, la neige avait cessé, le

brouillard s'était dissipé sur la baie de Sept-Iles; l'heure était aux questions sur les circonstances entourant l'accident.



Le navire italien "Cielo Bianco" ne déplore que quelques bosses et égratignures le long de la coque, à tribord.



Le remorqueur "Pointe-Marguerite", à l'oeuvre dans le port de Sept-Iles, il y a quelques mois. Il a sombré corps et biens, entraînant deux marins dans la mort.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal

LE SOLEIL

11 3/4%
c'est bien!

C'est l'intérêt* accordé l'an dernier aux détenteurs de nos deux régimes reducteurs d'impôt

REER REEL
(Régime enregistré d'épargne-retraite) (Régime enregistré d'épargne-logement)

* Ce rendement n'est en aucune façon un engagement pour le futur et s'applique aux parts sociales de la Caisse, dont l'achat comporte des frais d'acquisition.



CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest 529-3353

Une institution entièrement québécoise.



Nouveauté Penelope
Jong pour dame, or 14 kt. \$140.
Jong pour homme, or \$160.

PENELOPE
Place Ste-Foy

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CENTRE DE DIFFUSION PIERPOL

Une assemblée générale spéciale des membres se tiendra le lundi 20 novembre, à 19h30, au Centre Diocésain du 1073, boul. St-Cyrille, à Québec, aux fins de décider de l'avenir de la Coopérative et de prendre les mesures appropriées.

Le secrétaire, Wilfrid Dery

Cabaret Okianti
AMBIANCE EUROPEENNE

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE MIDI à 3h du matin DU MERCREDI AU DIMANCHE à partir de 21h30

MUSIQUE AVEC **MICHEL PANDO**
ENTRÉE GRATUITE
441, rue St-Jean
522-1395

On le fait on le fait bien on le garantit

La mise au point du moteur Les freins Les circuits électriques L'entretien du système d'air climatisé Travail garanti

rochette

160 AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC, TEL. 687-5440
Québec • Lévis • St-Georges • Beauce • Chicoutimi • Rimouski • Rivière-du-Loup • Bas-Caraïbe

REER REEL
(Régime enregistré d'épargne-retraite) (Régime enregistré d'épargne-logement)

* Ce rendement n'est en aucune façon un engagement pour le futur et s'applique aux parts sociales de la Caisse, dont l'achat comporte des frais d'acquisition.

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest 529-3353

Une institution entièrement québécoise.

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
Jacques-G. Francoeur
Redacteur en chef et Editeur adjoint
Claude Beauchamp

Président et directeur général
Paul-A. Audet
Directeur de l'information
Claude Masson

Vice-président et trésorier
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition
Marcel Pepin

Le zonage agricole

Le gouvernement québécois a posé un geste courageux en écartant définitivement toute formule d'indemnisation des propriétés touchées par les contraintes de la loi sur le zonage agricole dont le projet en première lecture vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

En donnant l'énergique coup de barre qui s'imposait pour protéger les riches terres arables des zones désignées, notamment les basses terres du Saint-Laurent et une partie de l'Outaouais, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a établi clairement ses couleurs: les terres agricoles du Québec doivent être protégées et les payeurs de taxes n'ont pas à encourir de frais compensatoires pour les éventuelles pertes des spéculateurs.

Il est à prévoir que la loi, qui devrait être entérinée avant la fin de l'année, entraînera à court terme un flottement dans le marché des terres arables et que plusieurs lots demeureront en friche quelque temps.

Toutefois, si le gouvernement et l'industrie agro-alimentaire du Québec réagissent vivement en développant des incitatifs financiers intéressants pour les agriculteurs et en manifestant plus d'imagination dans le développement des marchés, la reprise pourrait se faire sentir dans les meilleurs délais.

Jusqu'à ce jour, il faut bien le répéter, l'agriculture a trop souvent manqué de sens de la créativité au Québec, se satisfaisant de marchés traditionnels, comme ceux des produits laitiers, du porc, du poulet et d'un maigre éventail de produits maraichers.

Une fois l'inévitable période d'inertie et de

révolte passée, la nouvelle naissance de l'agriculture québécoise devrait commencer par un bon brassage d'idées qui permette de diversifier davantage la production et la transformation en fonction des nouveaux besoins et goûts des consommateurs québécois et amène une plus grande autosuffisance d'approvisionnement.

Dans cette perspective, il faudrait que le ministère de l'Agriculture intensifie sa recherche et offre des programmes de formation aux futurs agriculteurs qu'ils leur rendent le métier plus intéressant financièrement, en leur faisant miroiter les avantages et le plaisir de types de production moins conventionnels.

Quant aux spéculateurs, on peut douter que le zonage agricole les affecte au plus haut point puisque, généralement, un spéculateur astucieux se porte acquéreur de terres sises dans l'environnement immédiat des municipalités où il sait que l'expansion se produira assez vite pour lui faire réaliser un profit intéressant à court terme. Or, la majorité des terres achetées dans le but de spéculer devraient se trouver normalement en partie dans la zone tampon prévue par la loi et où il sera toujours possible de vendre à bon prix.

En définitive, la loi est ferme, claire et susceptible de relancer la vocation agricole du Québec. On comprend mal cependant pourquoi elle n'englobe pas tout le territoire québécois et détermine arbitrairement la qualité du sol arable. Des explications claires s'imposent sur ce point.

Monique PAYEUR

Le nouveau bateau de M. Samson

Le Ralliement créditiste est mort, sans grande douleur sans doute, et M. Samson reprend le large dans le bateau des "Démocrates", avec, comme nouveau passager, l'ancien ministre Pierre Sévigny.

Que se propose de faire ce nouveau parti? Sans aucun doute s'épurer des théories du major Douglas, l'Assemblée nationale semblant fort peu propice à leur éclosion. Ensuite, combattre la gauche, vaste programme s'il en fut. Enfin, être chrétien ce qui, à notre époque, émet une consonance ambiguë.

En fait, le nouveau tandem Samson-Sévigny répond à un besoin du temps comme la réimpression du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec. Et il aurait sans doute une meilleure audience que celle qu'il est en droit d'espérer s'il ne subsistait pas dans l'esprit des gens les relents plus que souvent cocasses de l'ancienne faction.

Ceux à qui ce parti pourrait servir de point de ralliement, et ils pourraient être fort nombreux, ne pourront se départir de l'idée que les mêmes causes produisent les mêmes effets et que la réaction de la droite risque ainsi de déborder sur le populisme pur et simple, dénomination savante de la démagogie. Or, les théories qui en ressortent ont peut-être une incidence électorale auprès de certains groupes bien déterminés mais elles ne peuvent, par contre, engendrer une adhésion satisfaisante et concluante.

Dans ce que l'on appelle pompeusement la "société pluraliste" québécoise actuelle, la politique répond moins à des aspirations qu'à des besoins bien définis. Et l'on voit mal, bien qu'un grand nombre le souhaiteraient ce qu'une formation conservatrice du genre, puisque c'en est bien une, pourrait y apporter de profit.

Certes, la gauche ou ce qui en tient lieu chez nous doit-elle être

combattue dans tout ce qu'elle a de plus démesuré, de radical, d'irréductible. Mais par une force à sa mesure qui ne risque pas, à tous moments, de tomber dans ses excès. Mais les personnages ainsi embarqués dans le bateau des "Démocrates", parce qu'héritiers de traditions démagogiques, pourront-ils résister à cette tentation?

Au fait, pourquoi ce nom de "Démocrates"? Sans doute pour signifier que l'on entend réclamer le respect des droits individuels, de la libre entreprise et combattre la domination étatique. Mais ne sait-on pas, par ailleurs, que c'est souvent au nom de cette prétendue démocratie que se commettent les pires abus? Cette démocratie que Clemenceau définissait comme "le pouvoir qu'ont les poux de dévorer les lions".

Quoi qu'il en soit, on ne saurait désavouer allégrement les intentions avouées de MM. Samson et Sévigny avant de connaître l'itinéraire qu'ils entendent suivre.

Paul LACHANCE

point de vue

Influence accrue du Vatican

par Paul HOFMAN

Rome (NYTNS) — Un ambassadeur occidental accrédité auprès du Saint-Siège se vantait l'autre jour que son assignation était plus importante pour son gouvernement qu'un poste auprès des quartiers généraux de l'OTAN, à Bruxelles: "Je n'ai pas d'attaché militaire ni commercial ici, remarquait-il, et pourtant mon travail a plus de signification que beaucoup d'autres missions de nos ambassades".

Le diplomate poursuivait ainsi: "Vous vous souvenez sans doute de la célèbre question ricaneuse de Staline demandant: combien le Pape a-t-il de divisions? Eh bien! Moscou peut découvrir maintenant que les divisions papales sont bien là, en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, peut-être en Lituanie et en Ukraine, partout en Europe de l'Est où les catholiques se sentent opprimés par un régime communiste".

L'ambassadeur a peut-être exagéré le poids du Vatican dans les relations Est-Ouest et le monde des affaires en général, mais le fait est que beaucoup de gouvernements placent maintenant à un niveau supérieur leur mission diplomatique auprès du Saint-Siège.

Une ambassade au Vatican avait l'habitude d'être une sinécure pour un diplomate âgé qui avait encore quelques années de service avant de prendre sa retraite ou un travail pour un

second violon diplomatique. Une ambassade auprès du Saint-Siège supposait la présence à quelques longues cérémonies pontificales dans la basilique Saint-Pierre, à quelques conférences ici et là données par des prélats révérencieux du secrétariat d'Etat papal ou un rapport de temps à autre à son gouvernement, souvent reproduit en code chiffré, sur ce que la presse italienne disait du Vatican, et qu'un fonctionnaire cadet pouvait lire pour la forme et mettre en classeurs.

Les temps ont changé
Cette année, la conjoncture n'est plus du tout la même. La mort soudaine du pape Paul VI, le 6 août, et le conclave pour l'élection d'un successeur ont obligé plusieurs ambassadeurs au Vatican et leur personnel à reporter plus loin leurs vacances d'été. Même les gouvernements, qui d'habitude suivaient les affaires du Vatican d'une manière plutôt distraite, voulaient être pleinement informés du changement au sommet de l'Eglise catholique romaine.

Les diplomates qui avaient commencé à prendre leurs vacances longtemps retardées, après que Jean-Paul Ier eut inauguré son pontificat, furent ensuite rappelés d'urgence à Rome, après la mort inopinée du "pape souriant", seulement 33 jours après son élévation au trône de Pierre.

L'élection du premier pontife non italien depuis le pape Adrien VI, un Hollandais qui a

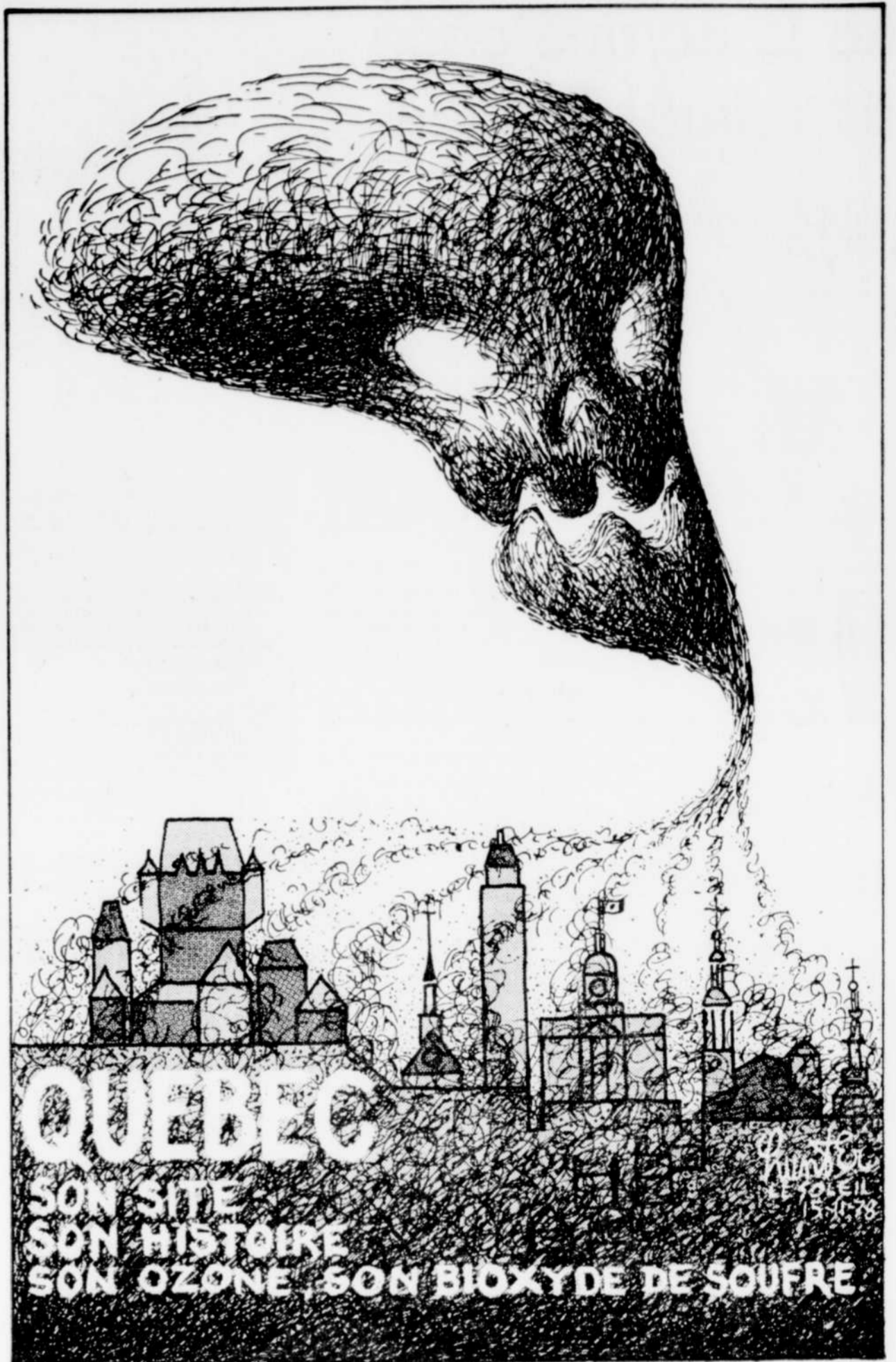
régné en 1522-23, est vraiment un événement marquant. Le quatrième quart tout entier de l'histoire de l'Eglise, qui a commencé avec Jésus et ses apôtres, a été dominé par des papes italiens. Et maintenant, voilà un pape polonais!

Des rapports volumineux

Les ambassades au Vatican envoient chaque jour des rapports volumineux à leur gouvernement, depuis que Jean-Paul II est devenu chef de l'Eglise. Même des puissances qui ne maintiennent pas de relations diplomatiques formelles avec le Vatican manifestent un intérêt soudain.

Les Etats-Unis renforcent aussi leur représentation auprès du Saint-Siège. Il n'y a pas d'ambassadeur de Washington au Vatican, mais le président Carter vient justement de désigner l'ex-maire de New York, M. Robert Wagner, comme son représentant personnel auprès de Jean-Paul II. Ses prédécesseurs auprès du Pape ont été Myron C. Taylor, Henry Cabot Lodge et David Walter.

Un haut fonctionnaire du service des Affaires étrangères qui suit de près les affaires du Vatican depuis des années, M. Peter Sarros, a été récemment promu au poste d'adjoint de l'envoyé présidentiel auprès du Pape. Washington veut être en liaison étroite avec le Vatican au moment où la Papauté fait encore l'Histoire.



lettre

Favoriser la culture et non le béton

Au cours des ans, le Québec s'est donné les meilleurs équipements pour permettre à sa population un développement aux plans de l'instruction, des loisirs sportifs et des loisirs culturels. Les quelque quinze dernières années ont vu apparaître le réseau des polyvalentes, des cégeps, des centres culturels.

Partout, en province, et également dans notre région, nous pouvons constater l'existence, dans chacun des établissements, de locaux réservés à la bibliothèque. En outre, nous possédons de nombreux amphithéâtres, des piscines, des gymnases et des locaux de classes. Ces équipements ont été payés par les taxes et les impôts de tous les contribuables. Il faut se rendre à l'évidence et constater que tous les équipements dits culturels sont sous-utilisés, sous-exploités.

L'accessibilité aux volumes

Il faut le reconnaître: des ententes ont été réalisées entre les commissions scolaires et les villes pour l'utilisation des gymnases, des palestres, des piscines. Combien d'ententes permettent l'utilisation et la mise en disponibilité des quelque 40.000.000 de volumes enfermés dans nos bibliothèques sur l'ensemble du territoire du Québec? Huit millions de volumes se trouvent sur les rayons des quelque 200 bibliothèques situées sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec. Pourquoi ne sont-ils pas accessibles à toute la population?

L'informatique ne peut-elle pas être le moyen efficace pour emmagasiner les données et permettre à tous, partout, l'accessibilité aux volumes. L'informatique n'est-elle pas une technique de pointe que le Québec

devrait maîtriser? Les équipements existent à la Communauté urbaine, au ministère de l'Éducation. Il faut se le dire: aucun édifice nouveau n'est nécessaire pour rendre accessibles tous les volumes existants, sur tout le territoire du Québec, y compris la Communauté urbaine de Québec. Qu'attend-on pour prendre une décision et rendre les volumes accessibles? Une ville peut-elle, seule, assumer cette responsabilité? Faut-il des incitations financières des ministères concernés?

Cette décision, nous semblait-il, appartient d'abord aux autorités gouvernementales. La mise en circulation des volumes est un élément de la politique culturelle d'un gouvernement.

L'accessibilité aux locaux

Dans une étude non exhaustive, nous avons relevé près de 4.000 écoles élémentaires, secondaires, polyvalentes, cégep, bâtisses universitaires, publiques et privées, sur l'ensemble du territoire du Québec. Ces bâtisses disposent, en moyenne, de 20, 25 ou 30 locaux de classes chacune. C'est dire que le Québec, le soir et les fins de semaine, dispose de près de 100.000 locaux culturels inoccupés. En dollars de 1978, ces équipements ont une valeur de quelque huit à dix milliards.

Cette sous-exploitation, cette sous-utilisation ne vous apparaît-elle pas comme étant immorale? Les bâtisses, les volumes, les bibliothèques, les équipements audio-visuels, les amphithéâtres, les locaux de classes existent, pratiquement de façon exagérée. Ils ne sont pas accessibles. Il nous semble également immoral de constater que, au niveau local, aucun organisme scolaire ou municipal n'assume la responsabilité du développement culturel de la

population. La Communauté urbaine de Québec ne pourrait-elle pas assumer ce leadership de coordination?

Il est impérieux de rendre les locaux accessibles pour permettre aux 1.300 artistes musiciens amateurs du territoire de la Communauté urbaine, aux 25.000 dans la province, de pouvoir pratiquer tant dans les écoles désaffectées que dans les écoles régulières, le soir et les fins de semaine. Il faut être lucide: dans nos maisons à logements multiples, les musiciens ne peuvent pas pratiquer; ils dérangent tout le monde. Il faut trouver des endroits et les écoles sont vides, le soir et les fins de semaine. Cinq mille locaux sont disponibles à Québec; cent mille dans la province. Ils ne sont pas accessibles. Aucune politique n'existe pour les faire ouvrir. Ce même besoin de locaux est ressenti avec autant d'acuité pour les groupes vocaux, les troupes de danseurs et les différentes troupes de théâtre amateur.

Comparativement, les sportifs sont relativement gâtés par les autorités: gymnases, palestres, arènes, colisée, forum, stades municipaux et stade olympique. Ces locaux sont accessibles. Que faites-vous de tous ceux qui veulent pratiquer un loisir culturel?

Un animateur culturel désigné, aidé de quelques responsables dans chacune des écoles à ouvrir au public permettraient la concrétisation d'une volonté ferme d'assurer le développement et l'épanouissement des personnes aux plans personnel, social et culturel. Il faut servir les êtres humains et non le béton.

Robert Bertrand, enseignant, animateur culturel, secrétaire-animateur de l'Équipe d'Aide aux musiciens amateurs (EAMA)



1968...



...1976...



...1978



10^e Anniversaire

Un "bon gouvernement" qui a pris goût au pouvoir



Gilles Lesage

L'esprit de réforme souffle toujours sur le gouvernement du Parti québécois élu il y a deux ans, aujourd'hui même.

L'on peut même dire qu'à mi-chemin de son mandat, si l'on fait exception du projet essentiel de l'indépendance ou de la souveraineté-association, l'équipe de M. René Lévesque a rempli sa promesse d'être un "bon gouvernement". Bien sûr, il y a des ombres et des nuages dans ce bilan-express, mais il me semble que ce gouvernement est loin d'être essouffé et de manquer de cœur à l'ouvrage.

Le réalisme et le pragmatisme sont de mise, comme il se doit, mais le vent de conservatisme et de prudence qui balait l'Amérique aux prises avec une conjoncture économique difficile, n'a pas empêché le gouvernement de livrer une bonne partie de sa marchandise et d'ouvrir des avenues dans toutes les directions.

Ainsi, c'est dans le domaine social et culturel, sur lequel il a la plus grande prise, que le gouvernement a agi avec le plus d'énergie et d'assurance. Assez curieusement, toutefois, les réformes de politique intérieure (administrative, électorale et parlementaire), tardent à se préciser, tandis que, sur le plan économique proprement dit, le portrait est loin d'être rose en dépit d'efforts louables mais encore largement infructueux.

Langue et culture

Conformément au programme du PQ, le gouvernement a mis au point sa solution au problème linguistique et vise à faire du Québec un Etat français. Sous le nom pompeux de charte, la loi 101 et les règlements qui l'accompagnent sont d'une dureté implacable, mais leur application n'est pas dépourvue d'une certaine souplesse qui atténue les inévitables remous.

Quant à la politique québécoise du développement culturel (le livre blanc de M. Camille Laurin), c'est une vaste et ambitieuse fresque, l'amorce en fait d'une seconde révolution tranquille, plus profonde et ample que celle de la décennie précédente. Elle a donné lieu récemment à un solide coup de barre du côté des industries culturelles. Ce n'est pas une mince tâche, non plus, que la réforme du système d'enseignement, à l'aide de livres blancs touchant chaque secteur et qui indiquent un certain retour aux "humanités".

Dans le domaine des affaires sociales proprement dites, l'ère est aux révisions déchantées et douloureuses, à la consolidation en quelque sorte, même si de nouvelles avenues sont ouvertes en faveur des handicapés, de la jeunesse, des personnes âgées, des garderies, et le reste.

Mme Lise Payette, dont plusieurs doutaient de sa capacité à mener à bien les dossiers sous sa gouverne, s'est pourtant fort bien tirée des pièges à ours de l'assurance automobile et de la protection du consommateur, en même temps que l'action de groupe (class action) était mise en route et que la santé et la sécurité des travailleurs font l'objet de mesures nettement progressistes.

Quant à la protection de l'environnement et à la "qualité de vie" en général, les réalisations sont loin d'être à la mesure des ambitions ministérielles, celles de M. Marcel Léger, par exemple, mais quand l'économie est vacillante et que le taux de chômage fait des bonds frénétiques, ce n'est pas le temps de faire la vie dure aux investisseurs, que l'on a peine à attirer par ailleurs.

Comment ne pas souligner la remarquable performance de M. Pierre-Marc Johnson au Travail? Cessant de jouer au pompier comme ses prédécesseurs, lui et son ministre d'Etat, M. Pierre Marois ont lancé un vaste train de réformes qui touchent aussi bien les conditions minimales de travail que le salaire minimum, en passant par les maladies industrielles et le rôle d'arbitre que se réserve l'Etat.

Moralité publique

Il est un autre secteur où le gouvernement a agi avec diligence et vigilance: celui que l'on peut caractériser du vocable de moralité publique, à propos de laquelle les Québécois sont fort chatouilleux et qui fut le talon d'Achille du gouvernement Bourassa. Ainsi, le gouvernement a fait adopter la loi sur le financement des partis politiques qui a sonné le glas des caisses occultes, et il a mis en oeuvre diverses mesures visant à débarrasser l'administration publique de tout favoritisme politique. Bien sûr, le "bon patronage" est loin d'être complètement éliminé, mais il faut noter les efforts poursuivis en ce sens dans l'embauche des fonctionnaires, l'adjudication des contrats et les conflits d'intérêt.

Démocratisation plus lente

Cette question est étroitement reliée à celle de la démocratisation des institutions politiques et parlementaires. Il faut dire qu'après deux ans, le dossier de la réforme électorale et parlementaire a peu évolué, mais que les choses s'apprennent à bouger en ces sens. Bien sûr, la loi sur la consultation populaire (référendum) a été adoptée et sera peut-être mise à l'essai avant même le grand test sur l'avenir du Québec, mais la réforme du mode de scrutin et de la caisse électorale, de même que l'uniformisation des régimes électoraux, tarde à venir.

Peut-on dire par ailleurs que l'introduction des caméras de télévision à l'Assemblée nationale est un pas vers une meilleure démocratie? Peut-être bien, mais ce spectacle télévisé, avec ses lourdeurs et ses longueurs, est une mince consolation pour ceux qui s'attendent à des actions plus substantielles. Elles

viendront probablement, maintenant que le ministre d'Etat, M. Robert Burns, est déchargé de la lourde charge de leader parlementaire du gouvernement.

Un autre secteur où le gouvernement ne s'est pas encore compromis à fond, c'est celui de la décentralisation de l'appareil politique et administratif. On dit que le ministre d'Etat, M. Jacques Lévesque, travaille très fort, mais les résultats se font attendre, tellement l'hydre à sept têtes est difficile à mater. De même, le regroupement de certains ministères ou services, la création de d'autres, ou encore la cure d'amalgam des sociétés étatiques, sont marqués de la plus grande prudence... étapistes.

Faiblesses de l'économie

Mais c'est dans le secteur économique, et cela ne surprendra personne, que les faiblesses sont les plus béantes. Certes, le gouvernement est victime de la conjoncture et il ne dispose pas de toute la marge de manoeuvre dont il aurait besoin, mais l'on a l'impression que les orientations et les lignes de forces ne sont pas aussi claires que dans les autres secteurs.

Il y a eu de bons coups, notamment la réduction des impôts et de la taxe de vente dans certains domaines, sans compter "l'affaire des \$85" où le Québec a marqué des points; mais le chômage continue de grimper, tandis que la réorganisation industrielle et l'amélioration de la productivité sont encore des vœux pieux. Ce n'est pas avec le programme OSE que l'économie québécoise va retrouver un rythme de croisière soutenu et satisfaisant, pas plus que la respiration artificielle pratiquée à Tricofil ne crée des emplois, fort rares.

Ca bouge dans les secteurs de l'énergie, des richesses naturelles, de l'agriculture, et autres, mais ce ne sont pas la hausse des tarifs d'électricité, la Société nationale de l'amiante et la protection des terres agricoles qui vont relancer l'économie québécoise. De sommets en mini-sommets, de colloques en conférences, l'on s'agit beaucoup dans les officines gouvernementales, mais les gros investissements s'en vont ailleurs, et Cadbury s'en va tout court, aujourd'hui même. Il y a de toute évidence un hiatus, un mur entre ce que le gouvernement dit qu'il veut faire et ce que les industriels pensent qu'il veut faire. A preuve, le dossier de l'automobile et des pièces d'aluminium.

Étapisme sinueux

Bien avant le 15 novembre 1976, l'on avait accolé au programme du Parti québécois l'étiquette de social-démocrate. Tel il s'est en effet comporté dans la plupart des secteurs, avec plus ou moins de succès dans certains cas, selon l'envergure et l'énergie des ministres responsables. Sur ce plan tout au moins, le PQ a rempli ses promesses, ainsi que le démontre d'ailleurs le haut taux de

satisfaction enregistré à l'occasion des récents sondages.

La situation est loin d'être aussi claire pour ce qui a trait au projet fondamental du gouvernement, à savoir la souveraineté-association. Prenant acte des mêmes sondages qui indiquent un plafonnement de l'idée indépendantiste, le gouvernement a mis au point une stratégie du trait d'union et ajouté quelques étapes supplémentaires à sa démarche de l'étapisme feutré. L'on a beau assurer que l'objectif reste le même et que le gouvernement ne dévie pas, ou si peu, de la ligne du parti, il est bien difficile de s'y retrouver dans ce labyrinthe. La transparence n'est pas apparente, et M. Claude Morin tarde à publier les études commandées sur ce dossier capital entre tous.

Aussi, c'est dans le secteur même où la démarche devrait être la plus limpide qu'elle est la plus sinieuse et torturée pour ne pas dire torturante. Réalisme et pragmatisme obligent, certes, mais ils empruntent ici des voies qui ressemblent fort à de l'électoralisme. Soigné, raffiné, léché, bien sûr, mais qui n'en laisse pas moins un arrière-goût un peu âcre, pour ne pas dire amer.

Le goût du pouvoir

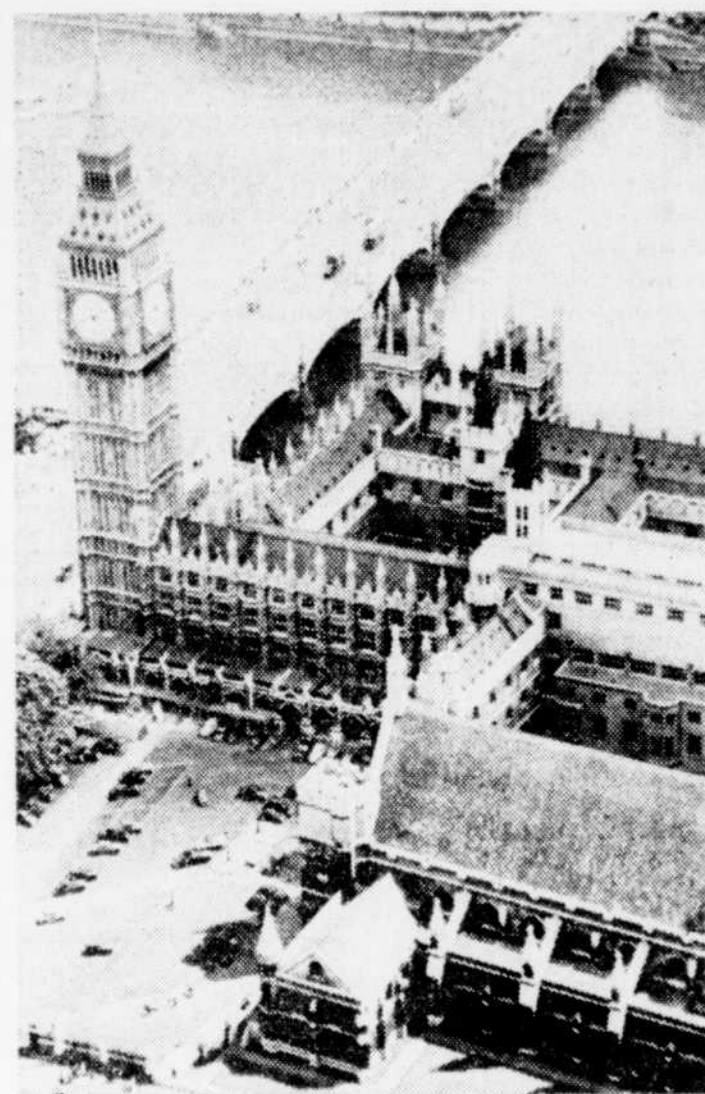
Après deux ans, le gouvernement n'a pas perdu le goût du Québec, mais il a aguisé aussi le goût du pouvoir. Il n'y a rien de catastrophique là-dedans, car le propre d'un parti politique, c'est d'aspirer à prendre le pouvoir, puis à le garder. Sauf que le Parti québécois n'est pas un parti comme les autres, et qu'il y a grand risque que le gouvernement auquel il a donné naissance s'assagisse et s'affadisse avec l'usure des ans.

L'heure n'est certes pas aux coups d'éclat, mais plutôt à la modération et à la prudence (que l'on songe à la vague de fond qui soutend la proposition 13 en Californie), et il y a des impératifs auxquels aucun gouvernement n'échappe; mais à force de diluer le programme fondamental, de l'émettre en mille morceaux d'un casse-tête chinois, la crédibilité peut être touchée dangereusement. Et la crédibilité d'un gouvernement, comme celle d'une personne, c'est fragile et délicat: on peut défaire en deux mouvements ce qu'on a mis dix ans à édifier lentement, patiemment, ardemment.

Le soir du 15 novembre 1976, le gouvernement élu était porté par une immense vague d'espoir et de confiance. Au soir du 15 novembre 1978, il a livré une bonne partie de sa marchandise.

Sauf l'essentiel, pour lequel il est là.

C'est avec cette "hypothèque" qu'il entre dans le deuxième versant de son mandat, celui qui fera le partage entre les hommes et les enfants, selon le mot de M. René Lévesque, celui des compromis qui ménagent parfois aux compromissions, tant est forte la tentation du pouvoir quand on a la certitude un peu arrogante d'avoir donné un bon gouvernement.



Le "Big Ben" des parlementaires britanniques.

Londres et ses idées toutes faites...

par W.L. Luetkens (1)

(Collaboration spéciale)

LONDRES (Financial Times) — Le Québec a probablement attiré plus d'attention en Grande-Bretagne au cours des 15 dernières années que durant les deux siècles précédents depuis la Conquête. Durant cette longue période, on ne connaissait pas tellement les problèmes du Canada français. Anthony Trollope, le célèbre romancier victorien qui se rendit à Québec en 1861 au cours d'une visite de l'Amérique du Nord, ne semblait pas savoir qu'on parlait français à Montréal et dans la Vieille Capitale. Avant la seconde guerre mondiale, les écoliers anglais, éduqués dans un style libéral impeccable, croyaient que le rapport Durham avait été le fondement de la démocratie canadienne et ne savaient pas du tout ce qu'en pensaient les Canadiens français.

Sans doute, la rébellion de Papineau et les controverses sur le service militaire durant les deux guerres mondiales mettaient temporairement les Britanniques au courant de l'existence du Québec. Mais, le réel changement a pu dater de 1964, et des manifestations du nationalisme québécois lors de la visite de la reine Elisabeth II.

Trois ans plus tard, le général de Gaulle mit les nerfs des Anglais à fleur de peau au cours de sa visite au Québec. Le général et les Britanniques éprouvaient mutuellement une aversion cordiale. Son cri de "Vive le Québec libre" et l'accueil ravi qu'il recut, correspondaient trop bien au manichéisme (dualisme) vulgaire des médias modernes où tout doit paraître blanc ou noir.

Sans très bien comprendre les profondes différences qui existent entre la Nouvelle et la Vieille France, les deux furent considérées en bloc comme "French" et les siècles de vieilles rivalités anglo-françaises refirent surface.

Le Québec d'aujourd'hui

Ce fut la même chose avec l'adoption au Québec de la Charte de la langue française. Elle a eu, presque unanimement, très mauvaise presse en Grande-Bretagne, même dans des journaux qui sont normalement sympathiques aux aspirations des Canadiens français.

Le sentiment national fut aussi exacerbé par le kidnapping Cross-Laporte en 1970. Des événements de ce genre étaient déjà arrivés ailleurs dans d'autres parties du monde. Mais le vif intérêt suscité en Grande-Bretagne par ce cas particulier avait

des raisons plus profondes que le fait que l'une des victimes fut par hasard un Britannique. Pour les Anglais, le Canada semblait être, en principe, presque comme la Grande-Bretagne, un pays où cette sorte de chose n'arrive pas.

L'irruption sur la scène politique du gouvernement Lévesque en 1976, prit, en grande partie, les Britanniques par surprise. Comme beaucoup de Canadiens anglais, ils ont été fascinés par la personnalité du nouveau premier ministre. La BBC, par exemple, l'avait interviewé durant plus d'une heure à la télévision.

Cette émission coïncida avec l'affaire de la Sun Life, où, comme dans le cas de la loi 101, on pouvait voir avec évidence où allaient les sympathies britanniques. Il faut souligner que nous parlons ici de l'opinion publique et de la presse.

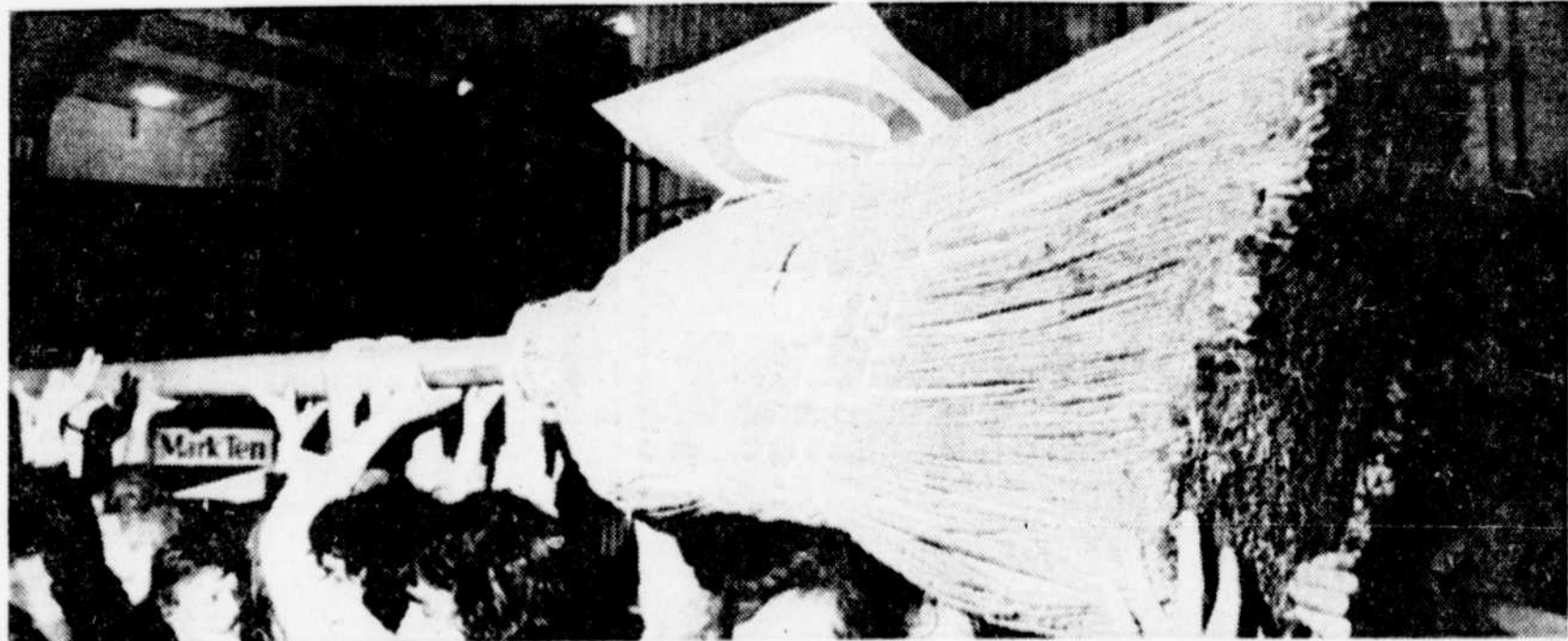
Malgré les pouvoirs nébuleux restant à Londres en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le gouvernement londonien s'est tenu à l'écart des disputes constitutionnelles du Canada. Sans doute, le monde des affaires n'aime pas beaucoup la politique linguistique du Québec. Mais, même sans cet obstacle, sa participation a décliné depuis longtemps dans tout le Canada, en général et dans le Québec en particulier, mais pour d'autres raisons. L'association de British Steel Sidbec et d'autres partenaires dans l'exploitation du minerai de fer de Fire Lake est une importante exception, mais cela ne change pas le contexte historique.

Les ambiguïtés

Il a fallu beaucoup de temps aux Britanniques pour se rendre compte des complications du problème du Québec, si vraiment ils les ont maintenant perçues. Par exemple, le Parti québécois est généralement étiqueté comme séparatiste et ce n'est que depuis le discours de M. Lévesque, à l'Assemblée nationale, le 10 octobre, que les journaux britanniques ont tenté de mieux saisir les ambiguïtés de la souveraineté-association.

L'échec des libéraux fédéraux aux élections complémentaires du 16 octobre a été largement interprété comme un triomphe, quoique indirect, de M. Lévesque. Beaucoup de journaux ont indiqué, au moins indirectement, que les électeurs anglophones avaient travaillé pour lui. Cependant jusqu'à quel point les lecteurs mieux renseignés ont-ils été impressionnés, c'est une autre question. Les idées préconçues ont la vie dure.

(1) — W. L. Luetkens est rédacteur adjoint en politiques étrangères au Financial Times de Londres.



Ils étaient nombreux, au soir du 15 novembre 1976, à saluer le "balayage" réalisé par le Parti québécois. Deux ans plus tard, certains sont encore heureux, d'autres sont déçus...

la page des lecteurs

Une anomalie dans une loi fiscale

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
Québec

Vous n'êtes pas sans ignorer que le Parti québécois s'est engagé dans son programme à ce que la femme soit traitée de façon "égalitaire" dans le mariage d'une part, et à ce que "des mesures de prévention et de réadaptation pour aider les citoyens à conserver leur autonomie financière" soient adoptées d'autre part. (pp. 29-30)

Or, la loi 65 que vous vous apprêtez à passer pour appliquer les politiques fiscales énoncées dans votre dernier discours du budget ne respecte pas les engagements pris dans votre programme pas plus qu'elle ne respecte les droits fondamentaux des femmes en tant que citoyennes égales aux hommes comme le stipule bien la Charte des droits et libertés de la personne.

Cet accroce à la Charte et à l'idéologie annoncée du PQ est encadré dans ce flagrant sexisme des méthodes fiscales gouvernementales que le Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes (RAIF) dénonce depuis de nombreuses années. Le versement au mari de la déduction d'impôt accordée pour compenser "la charge" de l'épouse.

Il a pourtant été établi depuis un certain temps déjà que la femme était une adulte apparemment en mesure de voir à ses propres besoins et à ses dépenses élémentaires puisqu'elle s'occupe de ceux de ses enfants et même parfois de ceux de son mari... Il nous semble donc urgent de corriger cet anachronisme passablement insultant. Il faudrait donc remettre entre les mains de la femme, à l'occasion de cette loi 65, par le biais d'un impôt négatif, cette somme dont le mari profite sans raison depuis tant d'années grâce à elle. Ceci veut dire que l'article 525,

entre autres, du projet de loi devrait être remanié.

On pourrait accorder à l'épouse le montant correspondant à la déduction réclamée par le mari ou encore calculer une moyenne basée sur la somme des épargnes dues à cette déduction pour "conjointe à charge".

Ainsi les femmes qui, pour une raison quelconque, enfants, conditionnement culturel, répression, chômage, maladie, usure, charges familiales, etc. n'ont pu aller sur le marché du travail, auront enfin un minimum d'autonomie financière, donc de dignité. Elles ne se verront plus dans l'affligeante nécessité de devoir dépendre totalement (songe-t-on à ce que ce "totalement" peut vouloir dire?... d'un mari, bien ou mal disposé à leur égard.

De plus, cette redistribution minime des fonds familiaux vers l'épouse aura sûrement un impact

très positif, très stimulant pour l'économie car la preuve n'est plus à faire que les mères de famille, les femmes, sont celles qui font tourner la roue de la production et de la consommation surtout dans les secteurs mous, secteurs à privilégier au Québec. Cette injection de nouveaux fonds donnera sûrement encore plus de résultats que l'élimination commerciale bienfaitrice de la taxe de vente.

Vos politiques de relance de l'économie auront infiniment plus de chance de succès si vous les axe sur l'acheteuse traditionnelle de la famille, la femme. Plus vous donnez d'argent à la femme, plus vous permettez que celui-ci soit bien dépensé, dépensé pour des biens essentiels, améliorant l'économie du pays et le bien-être de la famille.

De plus, cette nouvelle approche brisera chez la femme cette perception si néfaste et paralysante pour

elle, qu'elle se met hors du circuit de la société en se mariant, et qu'il est normal qu'on la considère, à partir de ce moment, comme une citoyenne qui n'a plus droit au même statut que les autres.

Toute politique qui va en ce sens d'infériorisation de la femme constitue un véritable abus de pouvoir et devient une forme d'esclavagisme.

En espérant que des motifs de lourdeur et de lenteur administratives ne sauront pas retarder plus longtemps cette fondamentale libération fiscale de la femme mariée, nous vous prions d'accepter l'expression de nos meilleurs sentiments.

Marcelle Dolmet
pour le RESEAU D'ACTION ET
D'INFORMATION POUR LES
FEMMES (RAIF)
SILLERY.

Quel genre de serment?

M. le rédacteur en chef,

L'éditorial du 6 novembre de Paul Lachance me laisse perplexe et sceptique.

Parlons de chiffres, écrivait Lachance. Soit. Parlons donc de chiffres: la moyenne annuelle du revenu brut des omnipraticiens est de \$48,779 selon la RAMQ.

Mais saviez-vous que si l'on fait abstraction de certaines catégories de médecins qui entrent dans le calcul de cette moyenne, comme les omnipraticiens à temps partiel par exemple, la moyenne véritable se situe à environ \$120,000 par année.

Je n'ai pas la possibilité d'avoir vos informations que vous procurez votre métier de journaliste, par contre j'ai des amis qui travaillent à la RAMQ et qui ont accès à certaines statistiques que plusieurs ne connaissent pas... alors \$48,779, c'est peut-être pour 5 mois de travail???

C'est ce que mérite un médecin \$120,000 par année, mais j'ai bien écrit un médecin. Est-ce bien des médecins que nous avons dans notre société?

C'est là que se situe le débat fondamental; on se base sur la compétence et sur les services que nous donnent les médecins pour affirmer que ceux-ci font trop d'argent.

Si vous saviez mon cher monsieur, le genre de médecins que nos universités forment et de la mentalité qui existe chez ces futurs médecins, vous comprendriez pourquoi tant de gens s'insurgent contre eux.

On ne doit plus parler de cas isolés qui ternissent une si belle profession mais d'une généralité. Un exemple: j'ai rencontré dernièrement un étudiant qui venait d'être accepté en médecine à Laval. Comme je savais qu'il était doué et passionné pour la chimie je lui ai demandé ce qu'il faisait là en médecine, il me répondit qu'il ne connaissait pas d'autres professions qui lui permettent de gagner \$100,000 par année après 3 ou 4 ans de pratique.

On ne va plus en médecine parce que l'on croit avoir les qualités requises pour faire un bon médecin mais parce que c'est payant.

Le mécontentement est trop général, les faits trop nombreux pour que mes propos soient considérés comme une attaque personnelle et sans fondements.

Non. Je ne marche pas avec vous, cher monsieur Lachance, et je persiste à croire que nos médecins, pour la majorité, gagnent beaucoup trop pour ce qu'ils valent.

"Le serment d'Hippocrate ou d'hypocrite?"... bonne question.

Antonin Fortin, étudiant
(pas en médecine malheureusement)
Québec, P.Q.

De la critique inquiétante

M. le rédacteur en chef,

Je tiens à vous signaler mon désaccord et mon inquiétude devant l'attitude que votre journal semble prendre face à la critique de l'art, par l'intermédiaire de votre journaliste Louis-Guy Lemieux. Je prends comme exemple son article "Où va l'enseignement de l'art à l'université" dans votre numéro du samedi 14 octobre dernier.

Si vous me permettez, j'énumérerai d'abord ce que sont pour moi

les grandes lignes de son article, pour ensuite y apporter mes observations:

1) Monsieur Lemieux constate la fidélité du "portrait" de l'enseignement supérieur de l'art au Québec qu'il offre cette exposition;

2) monsieur Lemieux constate que si les pièces des étudiants de Laval ne sont pas les plus belles, elles sont les plus grosses;

3) à partir de ces deux constatations, il procède à une évaluation ou

plutôt à une mise en cause de l'apparente orientation que prend l'École des arts visuels à Laval pour arriver à une interrogation sur l'avenir de l'enseignement supérieur de l'art au Québec.

La constatation de la fidélité de l'exposition sous-tend:

1) que l'auteur de l'article est au courant des différents objectifs des programmes en art et des différentes approches pédagogiques;

2) et plus important, qu'il croit

que l'art qui s'enseigne et qui se fait dans les écoles d'art peut être résumé par une exposition panoramique, par un inventaire de styles, ce qui serait une amorce d'une position idéologique, sinon sur le plan de l'art, du moins sur le plan social.

La constatation à propos des travaux de Laval "A défaut d'être les plus belles, ce sont sûrement les plus grosses, la meilleure façon de se faire remarquer", sous-tend:

1) que l'auteur de l'article a évalué les travaux en question et est arrivé à la conclusion que la dimension des objets n'est pas opérante comme élément contribuant à la qualité de l'objet, mais serait plutôt le signe d'un désir de se faire remarquer, ce qui met en question l'intégrité des étudiants en cause;

2) et plus important, qu'il croit que la beauté est une chose établie et qu'on a qu'à la constater.

Je vois là les marques d'une idéologie qu'on connaît bien!

Monsieur Lemieux se base sur ces deux constatations pour douter de l'orientation pédagogique de l'École des arts visuels de Laval. Avec une référence obscure à une supposée dévalorisation du dessin à cette école, il se questionne sur les libertés que prend cet enseignement et met en cause un de ses principaux objectifs soit l'autonomie de l'artiste.

Ces remarques et questions sous-tendent entre autres:

1) qu'il y aurait quelque chose dans les pièces des étudiants de Laval qui pourrait indiquer qu'ils ne savent pas dessiner;

2) que le terme "dessin" désigne une forme précise d'expression et non pas un procédé qui peut amener à différentes formes;

Une réaction positive s'imposait

Mme Marielle Primeau,
Présidente provinciale
Cercles des fermières

Votre réaction au rapport du Conseil du statut de la femme m'a beaucoup surprise et déçue. Je ne vous reconnais plus. En lisant vos éditoriaux dans la Revue des Fermières je vous avais perçue tout autrement. La bonne mère supérieure volontaire mais toujours souriante, le cœur sur la main, le noble sentiment au cœur, propagandiste de joie de vivre, d'engagement bénévole, de don de soi dans l'amitié et la compréhension et l'en passe...

Vous le dites vous-même: "Des mots faciles à dire et à écrire mais plus difficiles à vivre quotidiennement"; et comment! Je vous retrouve tout à coup et publiquement en femme engagée, fâchée et négative qui oublie de considérer l'opinion d'autrui de façon positive et compréhensive.

Laquelle est la vraie Marielle Primeau? La mère supérieure des éditoriaux de la Revue ou la femme politisée choquée par un titre trop évocateur? Je choisis la seconde, elle est plus vraie. Quoi qu'il en soit, je vous aurais crue plus fidèle à vos principes. Quand on pense avec quelle sévérité vous avez défendu aux cercles des fermières de faire de la politique en septembre dernier! Et la première pensée qui vous vient à l'esprit en lisant ce volumineux rapport c'est une réponse politique. Le gouvernement péquiste vous casse les pieds ça se voit.

Quant aux échos de certains hommes, laissez-moi m'amuser un peu. S'il est fallu que les femmes attendent la permission de leur homme pour aller à la réunion mensuelle de leur cercle vous n'auriez pas autant de membres aujourd'hui. Depuis quand la présidente d'une association féminine qui re-

groupe plus de 70,000 membres consulte-t-elle les hommes lorsqu'il s'agit du mieux-être des femmes du Québec? Il était à prévoir que les échos ne seraient pas tous positifs! Vous admettez que vous avez vous-même poussé un peu loin. Il est vrai que l'association n'est pas l'organisme le plus féministe au Québec...

En terminant je me dois de préciser que je ne suis pas représentative du cercle des fermières; j'en serais plutôt le mauvais esprit. Pourtant, si tortueux que soit mon esprit je conçois très bien que l'on puisse ne pas être d'accord avec le rapport du C.S.F. Mais venant de vous j'aurais aimé lire un commentaire positif d'abord ne serait-ce que pour respecter une certaine solidarité féminine qui nous est tellement nécessaire.

Adèle D. Campagna
Lobinière, Qué.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 350, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Imprimeur. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

AUX VRAIES AUBAINES

325, SOUMANDE -VILLE-VANIER

nos viandes		nos fruits	
BOEUF DE PREMIERE QUALITE CANADA A BIFTECK DE RONDE 1.93 lb		CELERI DE CALIFORNIE .59 ch.	
ROTI CROUPE Avec os Coupe de boeuf Canada "A" 1.93 lb	BIFTECK OU ROTI DE POINTE DE SURLONGE Coupe de boeuf, Canada "A" 2.53 lb	BLE D'INDE DE FLORIDE Jaune et sucré Canada No 1 5 pour .99	CAROTTES DU QUEBEC Canada No 1 Cello de 5 lb .49
Plusieurs prix plus bas que nos concurrents			
CROUSTILLES "Dulac" régulières ou ondulées Sac 225 g. .79	MARGARINE "Thibault" dure Pqt 1 lb .65	THE "Salada" prior pak Pqt 100's 1.37	
SPAGHETTI Spaghettini "Catelli" ou macaroni coupe Bte 2 lb .77	SACS A DECHETS "Glad" extérieur Pqt 10's 1.29	YOGOURT "Delisle" aux fruits assortis Cont. 175 g. .37	

SEMAINE DU 13 AU 18 NOVEMBRE 1978

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

CE SOIR*
NOUS PRENDRONS VOS APPELS
JUSQU'À 19H30
COMPOSEZ
647-3333
POUR VOUS ABONNER AU JOURNAL
LE SOLEIL

* Ce soir... et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

CORRECTION

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter à notre cahier:

• Le prix de vente de notre Visionneuse Pana-View 2 Illuminée GAF (page 21) devrait se lire \$4.77; \$9.97 est le prix de vente de la Visionneuse Pana-View 1.

• La photographie de la bouteille de 40 ml Son of Brut décrite en page 19 n'est pas la bonne photographie.

• Les prix ou descriptions des montres 17 pierres pour dames et fillettes sont incorrects; on devrait lire:

Montre 17 pierres pour dames; cadran attrayant bleu et blanc; trotteuse; chiffres entiers; bracelet en Corfam. \$16.95.

Montre 17 pierres pour fillettes; boîtier couleur or; cadran brun; trotteuse; chiffres entiers; bracelet en Corfam. \$21.95.

Nous nous excusons donc auprès de notre clientèle et souhaitons que cette erreur n'aura causé aucun inconvénient.

Faites Confiance à Towers
Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Une justice "injuste"

Le 6 mai, Michel Cantin de Montmorency a stationné sa voiture, illégalement (selon une loi de 1914), sur les plaines d'Abraham. Il a fait la même chose le 20 mai.

Ces deux jours-là, il a reçu une contravention qui n'était pas une puisqu'il était écrit sur cet "avis" qu'il recevrait des nouvelles... plus tard.

Le 8 août et le 21 août, il recevait, des mains d'un huissier, deux sommations pour se présenter devant le tribunal les 8 et 15 septembre pour répondre de "l'infraction" criminelle d'avoir stationné sa voiture illégalement. S'il désirait cependant plaider coupable, il n'avait qu'à signer une feuille. Les dites infractions ne représentant qu'un montant de \$10 chacune, c'est ce qu'il fit. Mais il ne pouvait pas remettre l'argent au huissier. Il lui fallait attendre le jugement.

Les 25 et 26 septembre, il reçut donc deux avis du ministère provincial de la Justice l'avisant que le 15 septembre il avait été trouvé coupable et qu'il se devait de rembourser, dans un cas, l'amende de \$10 et des frais de \$13.90 et, dans l'autre cas, l'amende de \$10 et des frais de \$8.70. Ce qui devait lui coûter \$20 lui a donc coûté \$42.60. C'est du vol pur et simple. Il était d'accord pour payer l'amende mais pourquoi payer des frais? Pour nourrir l'avocat, le huissier et le juge.

Le moins que l'on puisse dire c'est que le système de contraventions du Parc des champs de bataille mérite d'être "rénové". Premièrement il date de 1914; deuxièmement ça prend six mois, la moitié d'un an, avant de savoir combien il vous en coûtera et, troisièmement quand vous le savez, ça vous coûte plus cher de frais que d'amende... même si vous plaidez coupable. Il y a toujours un "boutte".

Les vieux bonzes qui sont à la direction du Parc des champs de bataille pourraient sans doute penser à un moyen plus efficace et opérationnel de ramasser l'argent des contraventions sans voler le monde. Faire, par exemple, comme ça se fait partout dans le monde. Le prix de l'amende est inscrit sur la contravention et vous devez la payer dans les 48 heures. Point final. Pas d'avocat, pas de juge, pas de huissier... et pas de frais. On m'a juré que les "vieux bonzes" cogitaient depuis des années mais que le dossier était bloqué à Ottawa. C'est une belle injustice à souligner à nos députés fédéraux (Dennis "la menace" Dawson; Gilles Lamontagne, etc.).



pierre champagne
de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

Mécontentement de brigadiers scolaires

Certains brigadiers scolaires sont "tannés". Ils aimeraient bien recevoir leur salaire le jeudi, comme tout le monde. Malheureusement, la paye arrive souvent le vendredi, si ce n'est le lundi ou le mardi de la semaine suivante. La faute à qui?... Au ministère des Postes, comme d'habitude (air connu).

Suggestion des brigadiers: que la police de Québec vienne nous

porter notre paye, de main à main. Pourquoi? Parce que les policiers passent déjà, tous les jours, pour vérifier si les brigadiers scolaires sont bien à leur poste. "Tant qu'à passer pour nous 'chèquer' qu'ils nous donnent donc notre chèque en même temps. Cela ne serait pas plus difficile," de dire un bon vieux brigadier qui se fait amputer son allocation de vieillesse afin de toucher le maigre \$88 qu'on lui remet chaque semaine.

Déménagez

Je suis entré dernièrement dans le Jato d'Orsainville pour me procurer deux "tourne-dos". Puisqu'il n'y en avait pas dans les comptoirs à viande j'ai demandé au boucher de m'en préparer un. Réponse du boucher: "On n'en fait pas."

Je lui ai alors demandé de me découper deux belles tranches de 3/4 de pouce dans un rôti. Réponse du boucher: "On ne fait pas ça vous devez acheter tout le morceau."

Moi qui croyais, premièrement, que Jato était renommé pour son "service", je venais d'avoir la preuve du contraire. Deuxièmement, si on ne peut pas s'acheter de "tourne-dos" dans un Jato... aussi bien déménager.

C'est ce que j'ai fait. J'ai donc trouvé mes tourne-dos chez "Dallaire", au Carrefour Charlesbourg. J'ai suivi le conseil de "Ti-Gus" dans l'annonce et j'ai déménagé.

Des gens extra!

Plusieurs anciens présidents du Carnaval étaient au dîner-bénéfice du Progrès civique, cette semaine, au Château Frontenac pour célébrer le premier anniversaire de l'élection de JEAN PELLETIER, lui-même ancien président du Carnaval en 1973. J'y ai reconnu, entre autres, YVAN CARON (1978), THEO GENEST (1972) et DENIS HARRINGTON (1976).

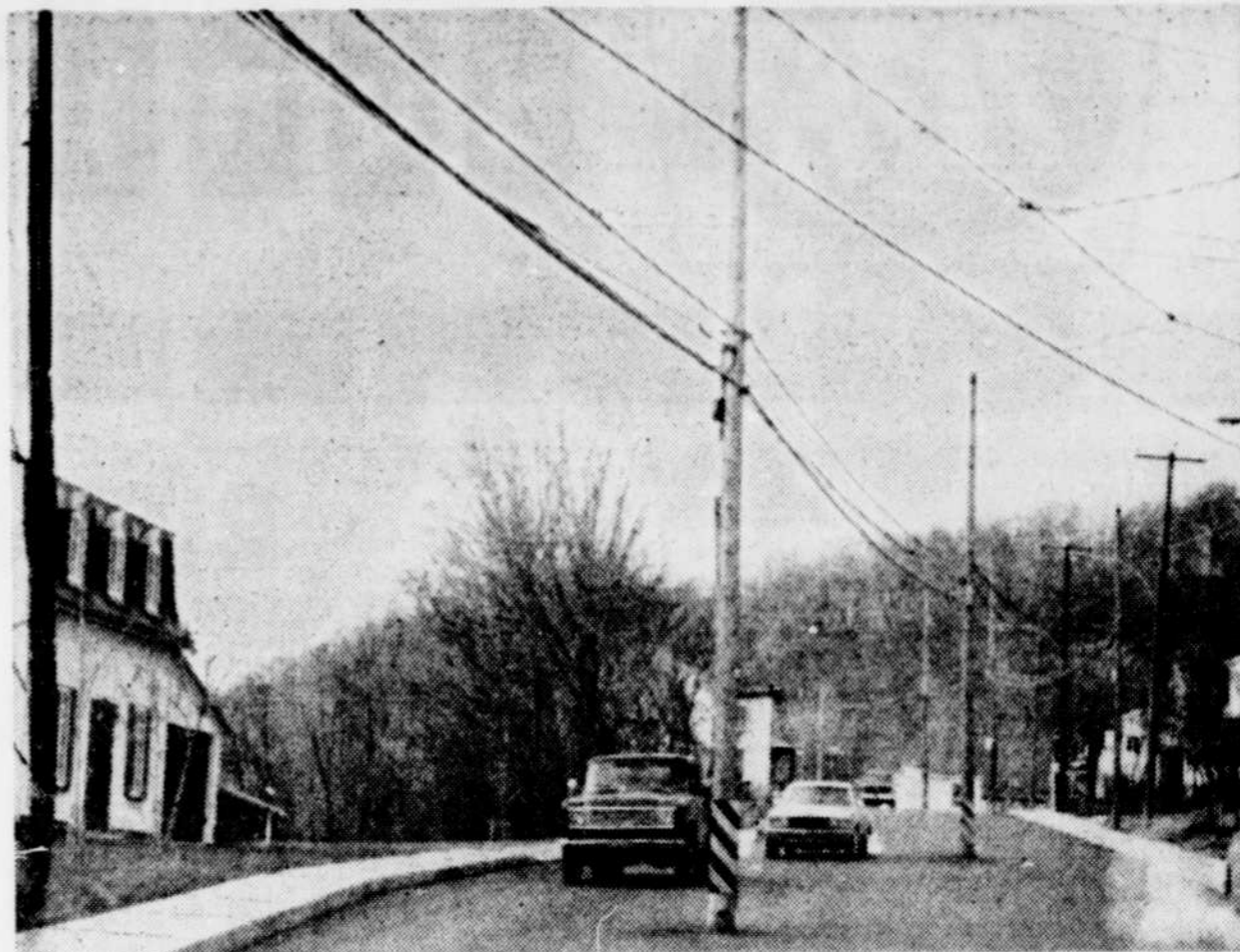
JACQUES COTE, agronome-conseil, sera le conférencier invité à la prochaine réunion de l'Association des propriétaires de Québec, ce soir, à 20h, à la salle Mgr-Marcoux de Saint-Pascal. Le sujet à l'étude: les conséquences du zonage agricole.

BLANCHE PREMONT invite tous les membres de "Cardio-Alerte (1976)

Inc." à leur assemblée générale annuelle, mardi, le 28 novembre, à 19h30, à l'auditorium de l'hôpital Laval.

THERÈSE O. POLIQUIN, connue davantage sous le nom de plume de "PELOU" expose présentement une partie de ses oeuvres au rez-de-chaussée de l'édifice "G" à la cité parlementaire.

LOIS LETARTE (ce n'est pas des "jeans" c'est une madame) a trouvé, le matin du 14 novembre, des clés de voiture sur le trottoir qui borde le Grand Théâtre. Les clés d'une voiture japonaise puisque c'était écrit "Nissan Motor" sur les dites clés. L'intéressé n'a qu'à téléphoner à Mme Letarte à 643-2296 pour les récupérer.



Rien à comprendre...

Décidément, je ne comprendrai jamais comment il se fait qu'à chaque fois que l'on élargit une route dans la région de Québec on oublie d'enlever les "poteaux de téléphone".

C'est arrivé encore cette année. A Cap-Rouge cette fois-ci. On a passé l'été à élargir la rue Saint-Félix, cette route toute croche qui longe le fleuve et qui permet aux "bourgeois" d'aller jouer au golf, d'aller à

leur chalet de la plage Saint-Laurent, ou d'aller tout simplement chez eux, dans ces magnifiques résidences qui bordent le cap.

Les travaux sont maintenant presque terminés. On a même asphalté la rue la semaine dernière... mais on a oublié d'enlever les poteaux. Il y en a au moins encore une bonne douzaine qui sont éparpillées dans le milieu de la rue. Une vraie piste de slalom olympique pour automobilistes téméraires. Il faut le voir pour le croire.

Quand donc les "zingénieurs" parleront-ils le même langage? Quand donc commencera-t-on des travaux d'élargissement en "tassant les poteaux"? Il me semble que ça devrait être la première étape. Premièrement, ça travaillerait beaucoup mieux et, deuxièmement, ça serait moins dangereux. Pourquoi s'acharner-t-on toujours à enlever les poteaux quand les travaux sont terminés?

Des puces de jouets

La coopérative des consommateurs de Sainte-Foy organise, samedi, au Cooprix de Sainte-Foy, un immense marché aux puces de jouets usagés, une initiative, à mon avis, assez formidable.

Si vos enfants sont comme les miens, ils croulent littéralement sous les jouets... et ils en veulent encore d'autres pour Noël. Pourtant la majorité des jouets qu'ils possèdent sont encore en bon état. Ce n'est pas tant des jouets qu'ils désirent comme de "nouveaux" jouets... même usagés.

Si vous êtes intéressés à vous réserver un petit coin pour vendre de vieux jouets tout en profitant du fruit de vos ventes pour en acheter d'autres, vous n'avez qu'à communiquer avec MARIE-CLAUDE GIRAUDO à 656-0441. Elle se fera un plaisir de vous réserver un "stand" de vente

dans le Cooprix de Sainte-Foy, samedi prochain.

Quant aux autres, je vous signale que puisque (selon la publicité) les jouets Mattel et Tonka sont pratiquement indestructibles... aussi bien les acheter usagés. Ça coûte beaucoup moins cher que des neufs et c'est très bon quand même.

Espérons que cette initiative sera répétée partout dans la ville et non seulement à Sainte-Foy. C'est bon également pour Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Odile, etc.

"Qu'on nous croque, qu'on nous embroche, mais, de grâce, qu'on nous laisse Le Croquembroche".

L'ouverture d'un nouveau restaurant réjouit toujours le coeur d'un amateur de bonne chère. Et quand ce restaurant ouvre au Québec Hilton, qu'il offre un menu généreux où les grillades tiennent la place d'honneur et qu'en plus ses prix sont très abordables, on peut être sûr que les gastronomes avertis auront vite fait de se passer le mot. Ils se parleront sûrement de l'excellente cuisine qu'on y sert, de l'ambiance fort agréable qui y règne et sans doute aussi de Louis Leroux, le guitariste-chanteur sur place de 19 heures 30 à 23 heures. Et il ne faudra pas vous surprendre de les entendre s'écrier: "Qu'on nous croque, qu'on nous embroche mais, de grâce, qu'on nous laisse Le Croquembroche".

Hôtel Québec Hilton. Ouvert de midi à 14h30, sauf le samedi et le dimanche midi et tous les jours de 15h à 23h. Stationnement gratuit après 15h. Pour réserver, composez le 642-2411.

Quebec Hilton

Le Croquembroche



UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

SOC DE PORC rosé, fumé (jambon collage complet)	1.79
SAUCISSE LARD et BOEUF emballage de 1 lb	1.19
CRETONS MAISON apprêtés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	3.39
POULE A BOUILLIR congelée, Canada Gel, UNITE, 5 lb et plus	.89
POITRINES DE POULET bien dodues, congelées, boîte de 5 lb	7.99
CUISSES DE POULET congelées bte de 5 lb	6.49
ROTI DE SOC et D'ÉPAULE DE LARD complet	1.25

DERRIERE DE BOEUF

Préparé pour congélateur
EN SPECIAL
CETTE SEMAINE

ROSBIF DE SURLONGE dosses, complet	2.39
FAUX FILET DE BOEUF (SPENCER) congelé, environ 6 à 8 lb complet lb	2.99
FILET MIGNON DE BOEUF complet, congelé, de 2 à 3 lb	3.09
SPECIAL STEAK T-BONE	2.69

- Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi.
- Service complet pour votre clientèle à l'abri du magasin.
- Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'aujourd'hui.

LUN. - JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 5.00

Carrier & Coulet Tél.: 522-5291
345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

LE SALON «VERSAILLES»

meubler de salon garni de tissu fleuri matelassé ou de tissu rayé, 100% coton, protection "Scotchguard", or, rose, bleu, vert ou brun structure bois massif collé, vissé et chevillé — ressorts biconiques attachés à la main — coussins de siège réversibles caoutchouc-mousse et dacron — coussins de dossier réversibles dacron



canapé 3 places 74" \$769.00
canapé 2 places 55" \$569.00
fauteuil \$369.00

ces articles sont présentés à notre magasin du boulevard Charest

la galerie du meuble
ROCHE-BOBOIS
DECORATION INTERIEURE
Téléphone: 681-0171

MOBILIER CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
MOBILIER TRADITIONNEL:
1299, boul. Charest ouest

BIJOU PRIX

Bijou Prix vous offre des prix imbattables



CHTF-16
Torsade fine, or 10K, 16" B \$995
Rég. \$18.95

CHTM-20
Torsade moyenne, or 10K, 20" B \$2495
Rég. \$48.95

CHCM-20
Chaîne cubique moyenne, 20", B \$3695
en or 10K Rég. \$69.95

BE-30 - CABOCHON
Coupe diamant, or 10K
Rég. \$24.95

B \$1295

BO-142 - BOUCLES D'OREILLES
Coupe diamant, or 10K
Rég. \$25.95

B \$1395

BIJOU PRIX DE LA SEMAINE

ME-70
MEDAILLE NEFERTITI
or 10K - Rég. \$39.95

SUPER-SPECIAL
B \$1495

ME-70
MEDAILLE NEFERTITI
or 10K - Rég. \$39.95

B \$1495

ME-70
MEDAILLE NEFERTITI
or 10K - Rég. \$39.95

B \$1495

BIJOU PRIX 111, rue Delage
Beauport, Qué. B1E 4X7
Tél.: 661-8428

Disponibles seulement chez



Boniprix



COMPTOIR DU POISSON

FILET D'AIGLEFIN FRAIS	LB	1.99
BARBOTTES FRAÎCHES	LB	49¢
FILET DE TURBOT CANADIEN CONGELÉ	LB	1.65
FILET DE MORUE CONGELÉ	LB	1.55

JUS DE TOMATES IGA
CANADA DE FANTAISIE

4 BOÎTE 19 OZ **1.00**

JAVEL CONCENTRÉ
JAVEX

CONT 128 OZ **99¢**

CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN

SAC 1 LB **2.79**

RÔTI DE PALETTE

COUPE RÉGULIÈRE
TENDON DORSAL ENLEVÉ

BOEUF CANADA CATEGORIE 'A' RUBAN ROUGE

LB **98¢**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES	LB	1.38
RÔTI DE CÔTES DE CHOIX (5 PREMIÈRES CÔTES)	LB	2.38

BIFTECK DE CÔTES DE CHOIX

LB **2.58**

SAUCISSES FUMÉES

IGA PAQ 1 LB **1.29**

COMPTOIR DE LA CHARCUTERIE

VIANDES TRANCHÉES SELON VOS BESOINS

SAUCISSON DE BOLOGNE MAPLE LEAF	LB	1.09
SIMILI POULET LA BELLE FERMIERE	LB	1.49
SALAMI TOUT BOEUF LESTERS	LB	1.79

CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ

POT 10 OZ **4.99**

BISCUITS RITZ

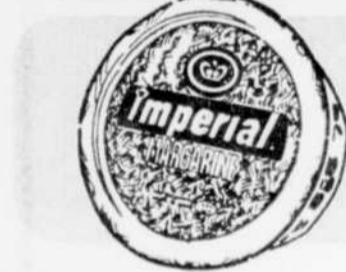
BOÎTE 8 OZ **59¢**

SOUPE LIPTON CUP-A-SOUP

2 BOÎTES 4 ENV. **1.00**

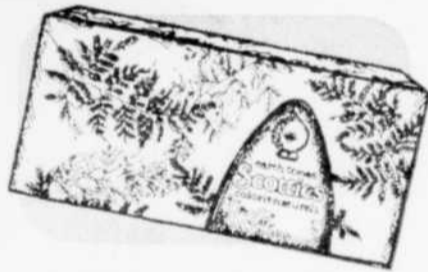
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

TOMATES DE FLORIDE CANADA NO 1 GROSSEUR MOYENNE	LB	39¢	TANGERINES DE FLORIDE GROSSEUR 210 DOUZ.	59¢
OIGNONS DU QUÉBEC CANADA NO 1	SAC 5 LB	59¢	NAVETS DU QUÉBEC CANADA NO 1	LB 12¢
			PIMENTS VERTS DE LA CALIFORNIE	LB 49¢



MARGARINE MOLLE
IMPERIAL

BOL 1 LB **89¢**



PAPIERS-MOUCHOIRS
SCOTTIES

BOÎTE 200'S 2 EPAISSEURS **57¢**



THÉ EN SACHETS
RED ROSE

BOÎTE 60'S ORANGE PEKOE **1.69**



MAXI-SERVIETTES
FEMININES

BOÎTE 10'S STAY FREE **99¢**



BEURRE À TARTINER
DORA

POT 20 OZ **89¢**



RAFRAÎCHISSEUR D'AIR
GLADE

CONT 6 OZ **79¢**

JUS D'ORANGE CONGELÉ
KENT

BOÎTE 12 1/2 OZ **59¢**

PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA
MACARONI COUPÉ SPAGHETTI SPAGHETTINI

CELLO 2 LB **75¢**

OFFRES SPÉCIALES

GELEE DE RAISIN WELCH'S	POT 24 OZ	1.09
BETTERAVES ENTIÈRES AYLMER	BOÎTE 19 OZ	38¢
TOMATES ÉTUVÉES DEL MONTE	BOÎTE 19 OZ	63¢
SOUPES HABITANT	BOÎTE 14 OZ	37¢
GARNITURE POUR TARTES VACHON	BOÎTE 19 OZ	1.03
OLIVES REINE McLARENS	POT 20 OZ	1.39
PÂTE DENTIFRICE CREST	TUBE 400 ML PLUS 50 ML	1.26
POUDRE POUR BÉBÉ JOHNSON	BOÎTE 377 g	1.73
RINCE BOUCHE LISTERINE	BOÎTE 250 ML	99¢
COUCHES PREMIERS PAS PAMPERS	BOÎTE 24'S	3.39



Bienvenue

chez



APPROVISIONNEMENT ET SERVICE PAR... Hudon et Deaudelin Ltée

votre marché aux aubaines

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

ESSUIE-TOUT VIVA

PAQ. DE 2 ROUL. **99¢**

DÉTERSIF TIDE POUR LA LESSIVE

BOÎTE 2,4 Kg **2.59**

THON BLANC ÉMIETTE STAR KIST	BOÎTE 6 1/2 OZ	1.09
PIZZA CONGELÉE TOUTE GARNIE MAESTRO	FORMAT 22 OZ	2.29
POUDING DEL MONTE	PAQ DE 4 x 5 OZ	99¢
MAIS EN CRÈME ROYAL ROSE	BOÎTE 19 OZ	39¢
JUS DE POMMES ROUGEMONT	PAQ DE 6 x 6 OZ	1.09
POIS ET CAROTTES TRANCHES IDEAL	BOÎTE 19 OZ	39¢
SAUCE À LA VIANDE BRAVO	BOÎTE 78 OZ	99¢
MARINADES MÉLANGÉES HABITANT	POT 24 OZ	1.09
NOURRITURE SÈCHE POUR CHATS 9-LIVES (BOEUF, FOIE, THON)	BOÎTE 500 g	59¢
PAPIER DE TOILETTE LADY SCOTT	PAQ. DE 4 ROUL.	1.09
SACS À ORDURES GLAD	PAQ 10'S	1.19
ADOUCCISSEUR DE TISSUS FLEECY	CONT 176 OZ	2.39

APPROVISIONNEMENT ET SERVICE PAR Hudon et Deaudelin Ltée	MARCHE DONNACONA 225 NOTRE-DAME, DONNACONA	ALIMENTATION RAYMOND ENR. 1580 ST-LOUIS, SILLERY, QUÉ.	MARCHE IGA 378 RUE RACINE, LORETTEVILLE	MARCHE IGA 3264 CHEMIN Ste-Foy, STE-FOY	ALIMENTATION BEAUPORT enr. 885 AVE ROYALE, BEAUPORT	ALIMENTATION DES CHÊNES ENR. 135 QUÉBEC, DIX-CLÈVES, QUÉBEC	MARCHE LAFOREST inc. 3100 LAVIOLETTE, STE-FOY	ALIMENTATION POULIN ENR. 335 RUE WILFRID HAMEL, VILLE VANIER	SUPER MARCHÉ IGA BONIPRIX 2480 Chemin Ste-Foy, STE-FOY
--	--	--	---	---	---	---	---	--	--

La Chambre de commerce Pression fiscale intolérable pour les municipalités

Selon les prévisions budgétaires de 1979, le coût d'opération à être absorbé par les municipalités membres de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) augmentera de 49 pour 100, passant de \$17,277,000 à \$25,742,650.

Cette augmentation de la quote-part des municipalités crée "une pression fiscale intolérable", d'après la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain qui réclame du gouvernement du Québec "une subvention d'équilibre budgétaire" pour la CUQ afin de lui faire franchir le cap difficile des prochaines années.

Cette demande de l'organisme dont le président est M. Gaston Brown, a été envoyée au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, hier, avec une copie conforme au premier ministre, René Lévesque, au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et aux députés de la région de Québec.

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain a l'intention, avec d'autres corps intermédiaires, de convoquer une rencontre publique qui impliquerait les administrateurs municipaux et les députés de la région "pour examiner en profondeur la situation, discuter des options et répartir les responsabilités".

La situation qui pourrait découler d'un fossé trop grand entre les revenus et les dépenses de la CUQ apporterait un fardeau intolérable particulièrement aux propriétaires de maisons unifamiliales et surtout aux hôteliers. Les charges fiscales, dans le cas des hôteliers, de préciser l'organisme, représentent le troisième coût d'opération le plus important

d'un hôtel après les frais de financement et d'amortissement et les charges salariales.

En attendant la réforme fiscale

La Chambre de commerce reconnaît au présent gouvernement "le mérite d'avoir cherché à introduire un premier projet de réforme fiscale". Mais en attendant ces réformes le gouvernement "a d'autant plus la responsabilité d'établir, par une subvention adéquate, l'équilibre entre les revenus et les dépenses, qu'il a lui-même, par l'adoption de la récente loi sur la Communauté urbaine et par l'adoption de politiques au plan des transports et de la protection de l'environnement, ajouté aux obligations financières de la Communauté urbaine de Québec".

L'intégration du Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (BAEQM) à la CUQ signifie pour elle une hausse de "202 pour 100" en 1979. Les prévisions budgétaires de la Commission de transport montrent une augmentation de la quote-part des municipalités de 42 pour 100. Le règlement imposant un nouveau rôle d'évaluation selon de nouvelles normes et méthodes engendrerait pour la CUQ "une enflure bureaucratique qui coûterait vraisemblablement entre \$15 et \$2 millions par année pour les prochains cinq ans".

L'organisme précise enfin que si dans le passé le gouvernement avait pleinement payé ses impôts financiers, la taxe des employeurs, "la ville-centre et la région n'auraient pas connu les difficultés budgétaires actuelles".

Lazure rejette la proposition de l'hôpital Laval

(PC) — Le ministre Denis Lazure a déclaré, hier en fin de soirée, dans une interview télévisée, que la proposition de l'hôpital Laval de Sainte-Foy était inacceptable.

Auparavant, l'hôpital Laval avait accepté de moderniser ses départements de cardiologie et de pneumologie à la condition de conserver une partie de son département de soins généraux que le gouvernement voudrait voir converti pour les soins psychiatriques.

C'est, en gros, ce que vient de décider à l'unanimité le conseil d'administration de l'hôpital lors de sa dernière réunion.

En vue de réduire les déficits enregistrés constamment au cours des dernières années par cet hôpital, le conseil des ministres a adopté en décembre 1977 un arrêté en conseil lui ordonnant d'abandonner son département de soins généraux pour se consacrer aux soins cardiologiques, pneumologiques et psychiatriques.

A ce moment, le gouvernement refusait d'augmenter sa subvention à l'hôpital mais il s'engageait à financer les déficits jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

A la suite de la réunion, le CA de Laval a émis un communiqué et a remis à la presse une copie de la résolution qu'il a adoptée.

L'hôpital Laval abrite l'Institut de cardiologie de Québec et lui impute une partie de son déficit. Le directeur de l'Institut de cardiologie, le Dr André Moisan, prétend de son côté que l'institut, dans les conditions actuelles, ne peut répondre aux besoins des

cardiaques de tout l'Est du Québec.

Il souligne que l'institut est le seul endroit dans l'Est du Québec où un patient peut obtenir un cathétérisme cardiaque ou une chirurgie cardiaque et que, de ce fait, les habitants de l'est de la province qui ont une salle de chirurgie cardiaque pour 700,000 habitants, sont défavorisés comparativement à ceux de Montréal, qui en ont une par 350,000 habitants.

Dans la résolution qu'il vient d'adopter, le CA de Laval souligne, qu'à moins de recevoir du gouvernement des budgets de fonctionnement supplémentaires, il lui "faudra s'abstenir, même après le réaménagement, d'augmenter le volume et les coûts des soins cardiologiques".

Le Dr Moisan, à qui le conseil d'administration n'avait pas fait tenir de copie de sa résolution, s'est dit très déçu de la décision prise par l'hôpital et qui, selon lui, équivaut à une absence de décision.

"J'ai l'impression que le ministre a dit clairement ce qu'il voulait", à propos de l'hôpital Laval, a-t-il dit. Cette décision entraînera un nouveau délai durant lequel la situation restera la même "que celle dans laquelle on s'est retrouvé dans les derniers mois".

"J'espère, a-t-il dit, qu'un groupe d'hommes d'affaires et d'administrateurs qualifiés s'associeront autour d'une table pour trouver les moyens nécessaires pour doter la ville de Québec d'un centre de cardiologie capable de répondre aux besoins de la population."

La fonction publique a embauché 6,323 personnes à des postes permanents

(PC) — Du premier janvier 1977 au 31 mars 1978, la fonction publique québécoise a embauché 6,323 personnes à des postes permanents.

Pour ce faire, la Commission de la fonction publique du Québec a traité plus de 78,000 offres de services; 20,962 candidats ont été invités à participer aux examens

écrits et près de 15,000 furent rencontrés en entrevue devant jury.

Ces données sont extraites du rapport annuel de la Commission de la fonction publique du Québec, rapport qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre responsable, Denis de Belleval.

norman



quelle idée
emballante!

la mode
se donne
en cadeau

Nous vous offrons une boîte-cadeau avec tout achat de Noël. Commencez dès maintenant votre magasinage des fêtes chez nous et

Méritez-vous la
chance de gagner une

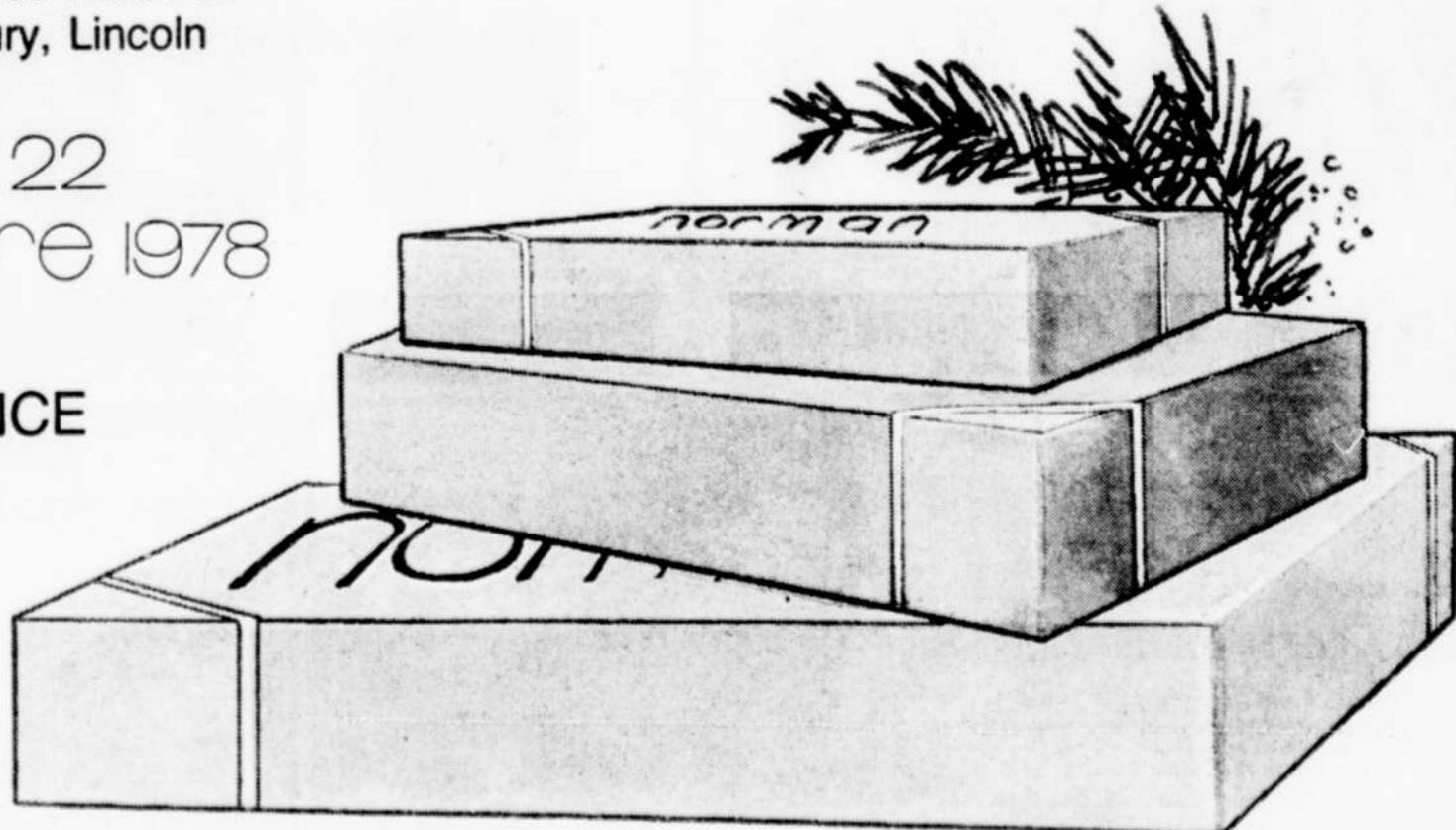
capri 1979

notre cadeau de Noël

en collaboration avec Fillion et frères, Ford, Mercury, Lincoln

tirage le 22
décembre 1978

BONNE CHANCE



• mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon •



Ça c'est

un bon marché!

ÉPAULE DE PORC FRAIS
COUPE DU SOC



1.28 LB

PRIX HABITUEL 1.45 LB

ÉCONOMIE .17 LB

PORC HACHÉ
IDÉAL POUR TOURTIÈRES

1.29 LB

PRIX HABITUEL 1.45 LB

ÉCONOMIE .16 LB

ÉPAULE DE PORC FRAIS—COUPE "PICNIC"



.98 LB

PRIX HABITUEL 1.35 LB

ÉCONOMIE .37 LB



SAUCE GAZA
POUR SANDWICH CHAUD

PRIX HABITUEL .49

ÉCONOMIE .47

3/\$1
BTE 19.4 OZ LIQ.



TARTE FROMAGE
SANS CUISSON—ROYAL

PRIX HABITUEL 1.25

ÉCONOMIE .10

1.15
PAQ. 11 OZ



MARGARINE FLEISCHMANN'S
HUILE DE MAÏS—MOLLE

PRIX HABITUEL 1.15

ÉCONOMIE .10

1.05
PAQ. DE 2 x 8 OZ



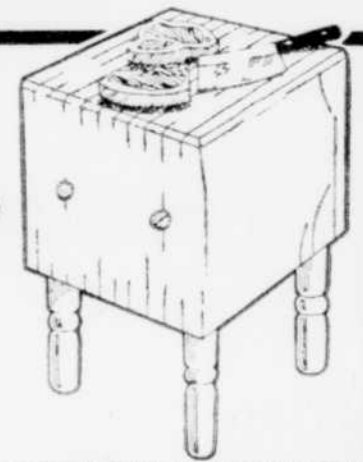
SACHETS DE THÉ
ORANGE PEKOE—TETLEY

PRIX HABITUEL 2.06

ÉCONOMIE .27

1.79
PAQ. DE 72

Le choix de notre boucher



BACON DÉCOUENNÉ 1.39
LA CANTINIÈRE TAILLEFER PAQ. 1 LB

SAUCISSE FUMÉE 1.39
MAPLE LEAF PAQ 1 LB

SOCS DE PORC 2.19
FUMES—MAPLE LEAF 2 à 3 LB

BOEUF FUMÉ 1.49
TRANCHÉ — HER PAK PAQ. 3 ENV. x 2 OZ

RONDE DE BOEUF 2.59
MARINE CRYOVAC HER PAK LB

SAUCISSE PORC & BOEUF 1.39
TAILLEFER LB

TOURTIÈRES CONGELÉES 1.59
TAILLEFER 500 g

DE NOTRE COMPTOIR DE CHARCUTERIE

SALAMI TOUT BOEUF 2.39
TRANCHÉ—BITTNER LB

PASTRAMI TRANCHÉ 3.59
BITTNER LB

PÂTÉ CAMPAGNE 2.89
TOUR EIFFEL LB

PÂTÉ DE FOIE 2.29
BITTNER LB

POIS DE CHOIX NO 3—CARRIÈRE
BTE 19 OZ LIQ.

2/89

PRIX HABITUEL .61

ÉCONOMIE .33

COLA OU GINGER ALE
GRAND PRIX BOUTEILLES NON-CONSIGNÉES 28 OZ LIQ.

4/\$1

PRIX HABITUEL .41

ÉCONOMIE .64

BISCUITS OREO
CHRISTIE PAQ. 450 g

.99

PRIX HABITUEL 1.26

ÉCONOMIE .27

DÉTERGENT EN POUDRE
PUNCH PAQ. 2.4 kg

2.69

PRIX HABITUEL 2.85

ÉCONOMIE .16

DÉTERGENT LIQUIDE AUBAINÉ! .99
LIME SWEETHEART PAQ DE 2 CONT. 1.5 OZ LIQ.

FROMAGE FONDU 3.23
CANADIEN—TRANCHÉ "SINGLES"—KRAFT PAQ. 12 OZ

GARNITURE E.D. SMITH .96
POUR TARTE AUX POMMES BTE 16 OZ LIQ.

MARGARINE MIRACLE 2.41
HUILE DE MAÏS PAQ. 12 OZ

BISCUITS DARE 1.25
BISCUITS CHOCOLAT OU FONDANT CHOCOLAT SAC 16 OZ

SEVEN UP .35
BOUTEILLE "CONDENSÉE" 750 ml

SUCCEDANE DE CAFÉ 1.56
L'AMÉRICAIN 2 OZ GRATIS POT 16 OZ

TOMATE DE CHOIX .63
AYLMER BTE 28 OZ LIQ.

GRAINS DE CHOCOLAT 1.98
SEM-SUCCÈS CHIPS PAQ. 12 OZ

SOUPE AUX TOMATES .24
AYLMER BTE 16 OZ LIQ.

NOIX MELANGÉES 2.19
OU GRANCHES-ROTIÈRES SECS 350 g—1.75—PLANTERS POT 350 g

CAFÉ INSTANTANÉ 5.35
TASTER CHOICE POT 8 OZ

SACHETS DE THÉ 1.89
ORANGE PEKOE RIDGWAY PAQ. DE 60

SPAGHETTI OU SPAGHETTINI .89
MACARONI COUPE LANCIA PAQ. 32 OZ

ESSUIE-TOUT 1.29
OR OU AVOCADO BOUTIQUE PAQ. 25 OZ

MARGARINE MOLLE .86
MARY LOU CONT. 16 OZ

BEURRE D'ARACHIDES 1.07
CREMEUX SKIPPY POT 16 OZ

LÉGUMES MELANGÉS .43
DE CHOIX OU MAÏS EN CRÈME DE FANTASIE—49—YORK BTE 14 OZ LIQ.

SAUCE AUX TOMATES .40
MUNT BTE 14 OZ LIQ.

SAUCE A LA VIANDE 1.59
IGU REGULIERE 1.99—RAGU POT 26 OZ LIQ.

La grande collection de cartes-recettes McCall's
Fichier pour les cartes-recettes **GRATIS!**

à l'achat de la série no 1 seulement \$1.00

Plus de 600 mets à vous mettre l'eau à la bouche. Une des plus grandes collections de cartes-recettes jamais rassemblées. Toutes les cartes sont plastifiées et faciles à nettoyer.

En vente cette semaine: **Série 6** seulement **\$1.00**



DE NOTRE COMPTOIR DE POISSONS CONGELÉS

FILETS DE TURBOT 1.59
SURGÈLE LB

SOLE CUITE 2.35
PAINÉ SURGÈLE LB

SAUMON DU PACIFIQUE 2.09
SURGÈLE MORCEAU LB

Ça c'est une bonne affaire!



<p>JUS DE TOMATE DE FANTAISIE—HEINZ BTE 19 OZ LIQ.</p> <p>4/\$1</p> <p>PRIX HABITUEL .35</p> <p>ÉCONOMIE .40</p>	<p>PAPIER DE TOILETTE COULEURS VARIÉES—DELSEY PAQ 4 ROUL.</p> <p>1.09</p> <p>PRIX HABITUEL 1.25</p> <p>ÉCONOMIE .16</p>	<p>FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES SAC 2.5 kg</p> <p>.99</p> <p>PRIX HABITUEL 1.14</p> <p>ÉCONOMIE .15</p>
---	--	--



Ça c'est des aubaines de la FLORIDE!

PAMPLEMOUSSES ROSES

OU BLANCS—DE LA FLORIDE
GROSSEUR 48

9/99

AUBAINE!

<p>ORANGES FRAÎCHES DE LA FLORIDE SAC 5 LB</p> <p>1.58</p> <p>AUBAINE!</p>	<p>CHICORÉE OU SCAROLE DE LA FLORIDE</p> <p>2/\$1</p> <p>AUBAINE!</p>	<p>HARICOTS VERTS DE LA FLORIDE</p> <p>.54</p> <p>AUBAINE! LB</p>	<p>AVOCATS FRAIS DE LA FLORIDE GROSSEUR 28</p> <p>2/\$1</p> <p>AUBAINE!</p>
<p>AUBERGINES FRAÎCHES DE LA FLORIDE GROSSEUR 22</p> <p>.39</p> <p>AUBAINE! CH.</p>	<p>COURGES (ZUCCHINI) DE LA FLORIDE — CANADA NO 1</p> <p>.48</p> <p>AUBAINE! LB</p>	<p>TANGERINES FRAÎCHES DE LA FLORIDE — GROSSEUR 210</p> <p>.69</p> <p>AUBAINE! DOUZ.</p>	<p>VIOLETTES AFRICAINES POT DE 3 1/2 POUCES</p> <p>1.59</p> <p>AUBAINE!</p>

SHORTENING CRISCO BTE 48 OZ 2.25	BOISSONS INSTANTANÉES ORDINAIRE OU CHOCOLAT—OVALTINE POT 12 OZ 1.28
CÉRÉALE DE BLE ENTIER WEETABIX PAQ 400 g 1.12	ARACHIDES MONDEES NUTSWEET (16 OZ—1.03) SAC 24 OZ 1.49
KIK COLA BOUT 30 OZ LIQ. .36	FEVES AU LARD PUHITAN POT 16 OZ LIQ. .69
MÉLANGE A SOUPE POULET ET NOUILLES LOWNEY'S ENV 50 g .17	MÉLASSE DE FANTAISIE GRANDMA CONT. 300 g .34
DINER CHUN KING CONIÈLE—POULET AUX ANANAS PANE PAQ 11 OZ 1.21	SEMELLES DESODORISANTES "ODOR EATERS" JOHNSON PAQ 06.2 1.19
JUS D'ORANGE CONIÈLE—CONCENTRE MINUTE MAID BTE 9 1/2 OZ LIQ. .52	TISSUS FACIAUX FORMAT DE POCHES KLEENEX (BTE 200-59) PAQ DE 6 .59
PIZZA PEPPERONI CONIÈLE DA VINCI 20 OZ 2.17	SERVIETTES SANITAIRES VARIÉES KOTEX PAQ DE 33 2.69
FILET DE GOBERGE CONGÈLE—(OU MORUE 179)—HIGHLINE PAQ 16 OZ 1.27	PURIFICATEUR D'AIR SOLIDE—VARIÉ—GLADE PAQ 170 g .89
FRIANDISES LOWNEY'S VARIÉES PAQ DE 4 .94	NETTOYEUR POUR TAPIS SPRAY N° VAC CONT. 680 g 1.99
RIZ AU POULET ESPAGNOL OU FRIT À CÉ A ROMI PAQ 6 1/2 OZ .59	ASSIETTES A TARTES REYNOLDS—9" PAQ DE 10 .99

<p>NOURRITURE POUR CHIENS VARIÉE—TOPS BTE 25 1/2 OZ</p> <p>3/\$1</p> <p>PRIX HABITUEL .43</p> <p>ÉCONOMIE .29</p>	<p>CORNICHONS TRANCHÉS FENOUIL OU POLONAIS CORONATION POT 32 OZ LIQ.</p> <p>.89</p> <p>PRIX HABITUEL 1.12</p> <p>ÉCONOMIE .23</p>	<p>EAU DE JAVEL LA PARISIENNE CONT. 128 OZ LIQ.</p> <p>.84</p> <p>PRIX HABITUEL .99</p> <p>ÉCONOMIE .15</p>	<p>SHAMPOOING POUR CHEVEUX CONTRE LES PELLICULES REVLON FLEX BOUT. 350 ml</p> <p>2.19</p> <p>PRIX HABITUEL 2.69</p> <p>ÉCONOMIE .50</p>
--	--	--	--

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 21 novembre 1978 (Sauf les produits de boulangerie le sam. 18 novembre 1978) à tous les Supermarchés Dominion suivants: ECONOPRIX, Centre de la Canardière, 2537, Boul. Ste-Anne; GALERIES STE-ANNE, 1500 D'Estimauville, 800 de la Canardière, 955 St-Cyrille, 435 St-Vallier, 2652 Laurier, Ste-Foy, Centre Jadis, 5555, 3e Ave., Charlesbourg, Québec. Aussi Galeries Chagnon, 300 Côte du Passage, Lévis.
Les Supermarchés Dominion Limitée

Ça c'est du supermarché Dominion

20% à 50% de Rabais

"Nous tenons



30% de Rabais



30% de Rabais



sur bas faits au Canada, pour hommes
Choix de 100% nylon en côtes unies et motif à chaînons, ou semelle coussinée coton/nylon avec motif point "caillou" à la cheville. Pour 10 à 12.
Nos Prix Cour. .99 à \$1.19 pai.

MAINT. **.69** pai. **.79** pai.

sur notre sélection entière de costumes pour enfants et fillettes.

Occasion idéale d'économiser sur de chauds costumes 1 et 2 pces. Choix d'une grande variété de modèles contre les rigueurs de la température, comprenant costumes 100% nylon imperméable pour fillettes. Plus costumes 1 pce à capuchon, en nylon, pour enfants. Et, ensembles 2 pces pour enfants, plusieurs avec veste à capuchon et

pantalon à bavette avec bretelles réglables et poignets intérieurs coupe-vent. Disponibles dans un grand choix d'attrayantes couleurs. Enfants 2-6X; fillettes 7-14. Les modèles illustrés ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.



30% de Rabais

MAINT. **.59** pai. **.69** pai. MAINT. **1.37** pqt. **1.67** pqt.

Bas faits au Canada, pour Garçons
Choix de modèles 100% nylon unis côtes, coton/nylon unis côtes et à semelle coussinée, 100% nylon à motifs de fantaisie ou tricotés bouclés coton/nylon et genre tennis. Nos Prix Cour. .89 à .99 pai.
Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi le 18 novembre 1978.

Rabais sur caleçons ou camisoles en paquets de 2, faits au Canada
100% coton. Caleçons. Taille élastique. Blanc, couleurs ou imprimés de fantaisie. Camisoles. Blanc seulement. Pour garçons P.-M.-G. Nos Prix Cour. \$1.99-\$2.99 pqt



23% à 27% de Rabais

Botte Style Cowboy Faite au Canada
Moulée pour la neige fondante. Garantie imperméable. Doublure peluche.
Jeunes 8-13. Notre Prix Cour. \$10.99 MAINT.

Garçons 3-6
Notre Prix Cour. \$12.99
Hommes 7-11
Notre Prix Cour. \$15.99



22% de Rabais

MAINT. **8.** Botte Sport en Cuir pour Hommes Faite au Canada
Doublure feutre amovible. Pied en caoutchouc. Imperm. 7-11. Notre Prix Cour. \$21.99
Aussi: Mod. à bout en acier. Notre Prix Cour. \$25.99 MAINT. **20.**



21% de Rabais

MAINT. **17.** Botte en Cuir Souple, pour Hommes
Empègne coussinée en cuir, chaude doublure peluche, robuste attache en "D" et semelle antidérap. 7-11
Notre Prix Cour. \$31.99

"Nous tenons à vous Faites

Heures d'ouverture
Lun. à Mer. jusqu'à 17:30h
Jeu. et Ven. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

Stationnement
Gratuit

Place Laurier
Sainte-Foy

Faites Confiance à Towers et sa Politique de Remboursement.

Si vous n'êtes pas complètement satisfait d'un de vos achats, nous vous garantissons de l'échanger, le réparer ou même de vous le rembourser. Et, ce qui est mieux, ce sera avec un sourire.

à vous faire économiser!



Rabais sur tous les manteaux d'hiver et vestes pour enfants et fillettes. Choix d'une grande sélection des modèles les plus populaires d'aujourd'hui, comprenant manteaux droits et croisés avec capuchons ou cols ordinaires. Plus modèles de vestes pilote, de ski et parka. Tissus et couleurs variés. Enfants 2-6X; fillettes 7-14. Les modèles illustrés ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Manteaux pour Enfants et Fillettes

50% de Rabais

Vestes pour Enfants et Fillettes

40% de Rabais



20% de Rabais

2.97

MAINT. 3 Rouleaux d'Emballage de Noël "Jumbo" 3 rouleaux de 30" x 240" par paquet. Motifs de Noël variés. Notre Prix Cour. \$3.99



20% de Rabais

1.57

MAINT. Roul. d'Emballage de Noël "Economique" Papier à fini courtant 26" x 400" ou aluminium 26" x 200". Motifs de Noël. Notre Prix Cour. \$1.99

1.57

MAINT. Ajoutez un joli noeud à vos cadeaux de Noël. Sac de 18 gros noeuds auto-adhésifs. Couleurs chaudes ou ordinaires. Notre Prix Cour. \$1.99



30% de Rabais

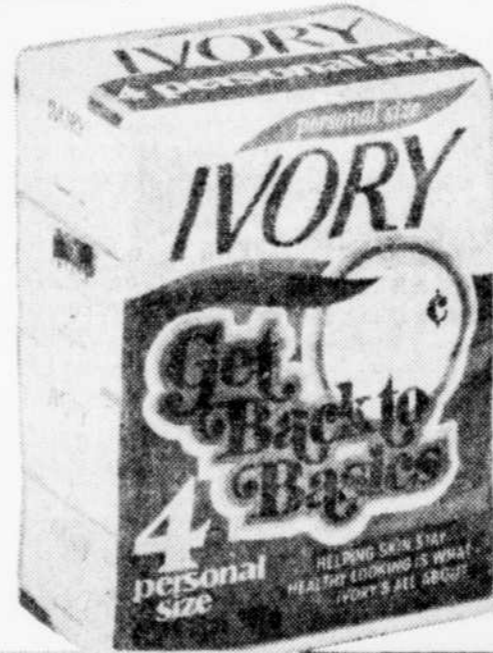
MAINT. Assiettes en Papier Marque "Fonda" Faites réserve et économisez. Résistantes à la graisse. 40 par pag. Notre Prix Cour. \$1.29

.87

MAINT. Tasses en Mousse 6 1/2 oz Pour boissons chaudes ou froides. 51 par pag. Notre Prix Cour. .79

.55

MAINT. 125 Miroirs Graphiques 5" x 5" Cadre en métal ton or. 10 sujets variés. Notre Prix Cour. \$1.79



20% de Rabais

.73

MAINT. Savon Format Personnel Ivory Paq économique 4 pains. Notre Prix Cour. .93

Quelques prix courants de détail sur les produits de Santé et Beauté peuvent être plus élevés dans certains magasins.



25% de Rabais

21% de Rabais

21% de Rabais

21% de Rabais

11.

MAINT. Botte Impermeable pour Dames Modèle court fait au Canada avec glissière de cote et chausse doublure peluche acrylique. Jusqu'à 10. Notre Prix Cour. \$14.99

15.

MAINT. Botte Doublee Peluche pour Dames Faire au Canada. Garantie imperméable. Glissière de cote facile à monter/descendre. Talon com. pointu. Jusqu'à 10. Notre Prix Cour. \$18.99

26.

MAINT. Botte en Cuir Doublee Molleton Lacee au cote. Empêche "mac" proutuck et piqure contrastante. Dames jusqu'à 10. Notre Prix Cour. \$32.99

11.

MAINT. Botte pour Fillettes. Faire au Canada Fabrication moulée pour neige fondante. Doublure et entre en peluche acrylique. Talon com. pointu. 11-4. Notre Prix Cour. \$13.99



30% de Rabais

20% de Rabais

20% de Rabais

1.57

MAINT. Rince-Crème Tame 16 oz + 30% de plus. Conditionneur, citron ou balsam et formule revitalisante. Notre Prix Cour. \$2.27

1.67

MAINT. Fixatif à Cheveux Adorn Boite aerosol 13 oz. Notre Prix Cour. \$2.17

2.17

MAINT. Permanente-Maison Trio Toni Vous donne une permanente professionnelle à la maison. Notre Prix Cour. \$2.77



20% de Rabais

25% de Rabais

30% de Rabais

1.23

MAINT. Anti-Sudorifique Soft & Dri En vaporisateur. 200 ml. Notre Prix Cour. \$1.57 Aussi: A Bille. 50 ml. Notre Prix Cour. \$1.37

1.23

MAINT. Désodorisant en Bâton Speed Stick de Mennen 75 g. Notre Prix Cour. \$1.67

.87

MAINT. Lames de Rasoir Votre Choix Schick Cartouches Schick II, 5 par pag. Notre Prix Cour. \$1.09 Ou, Schick, modèle à injecteur. 7 par pag. Notre Prix Cour. \$1.27

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi le 18 novembre 1978.

faire économiser!"
Confiance
à Towers

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.



Faites Confiance à Towers et sa Politique de Remboursement.
Si vous n'êtes pas complètement satisfait d'un de vos achats, nous vous garantissons de l'échanger, le réparer ou même de vous le rembourser. Et, ce qui est mieux, ce sera avec un sourire.



Wabasso

Rabais de 20% à 30% sur Draps & Taies "Rosemary" de Wabasso

Ce fin motif floral multicolore nous est exclusif. Polyester/coton sans repassage. Lavable/sechable à la mach. ou laisser égoutter. Draps droits et taies à bordure blanche.

Jumeau Emboitant ou Droit Notre Prix Cour. \$8.49 **594** ch. \$2.52 DE RABAIS

Double Emboitant ou Droit. Notre Prix Cour. \$9.49. **697** ch. \$2.52 DE RABAIS

Queen Emboitant ou Droit. Notre Prix Cour. \$12.49. **997** ch. \$2.52 DE RABAIS

Taies d'Oreillers. Notre Prix Cour. \$5.49. **437** pai. \$1.02 DE RABAIS

Jusqu'à 23% de Rabais sur Mat-Pads® & Accessoires Evolution par Toby

Achetez-en 2 et recouvrez vos matelas et sommiers. Evolution en polypropylène résistant aux taches et à l'humidité, non allergène, pressage permanent, aéré. Mat-Pads® à bords élastiques, dessus et 4 côtés piqués.

Jumeau (39" x 76"). Notre Prix Cour. \$12.99. **997** ch. \$3.02 DE RABAIS

Double (54" x 76"). Notre Prix Cour. \$14.99. **1197** ch. \$3.02 DE RABAIS

Queen (60" x 80"). Notre Prix Cour. \$16.99. **1397** ch. \$3.02 DE RABAIS

Couvre-Oreiller Coordonné. Notre Prix Cour. \$3.99. **347** ch. MAINT.

Oreiller Coordonné en Mousse Déchiquetée. Notre Prix Cour. \$5.99. **497** ch. \$1.02 DE RABAIS

Jusqu'à 33 1/3% de Rabais

sur d'élégants édredons chauds Choix d'un assortiment d'imprimés coton/polyester, tous à rembourrage 100% polyester. Les motifs comprennent floraux et géométriques dans une sélection de couleurs.

Jumeau (64" x 70") Nos Prix Cour. \$15.00 et \$24.99 **JUSQU'À \$7.02 DE RABAIS**

Double (70" x 82") Notre Prix Cour. \$29.99

\$10.02 DE RABAIS **1997** ch.

1277 ch. et **1797** ch.

Queen (78" x 88") Notre Prix Cour. \$34.99

\$9.02 DE RABAIS **2597** ch.

Wabasso

Jusqu'à 23% de Rabais

sur taies & draps blancs d'entretien facile par Wabasso Draps et taies d'oreillers sans repassage. 50% coton/50% polyester, d'entretien facile. Lavables/sechables à la machine ou laisser égoutter.

Jumeau Emboitant ou Droit Notre Prix Cour. \$6.49. **497** ch. \$1.52 DE RABAIS

Double Emboitant ou Droit. Notre Prix Cour. \$6.99. **597** ch. \$1.02 DE RABAIS

Queen Emboitant ou Droit. Notre Prix Cour. \$8.99. **797** ch. \$1.02 DE RABAIS

Taies d'Oreillers. Notre Prix Cour. \$3.99. **347** pai. MAINT.

25% à 37% de Rabais

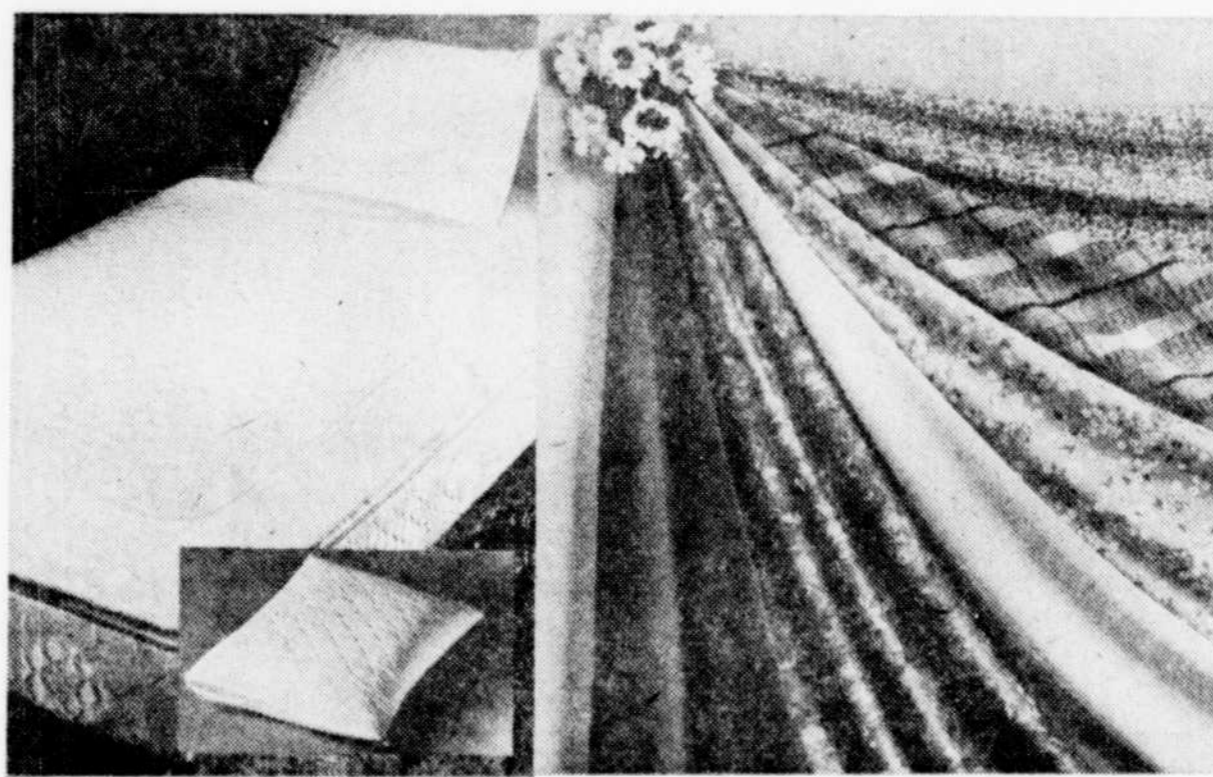
sur tissus à la mode

A. "Imprimés Châlis", Mélange Polyester/Rayonne ou Coton. Floraux variés. 115 cm. B. "Quadrilles Brosses" Acrylique/Polyester. Lavables. 150 cm. C. "Imprimés Tricot Chiffon", 100% polyester. Pastels variés. 150 cm. D. "Interlock Imprime", 100% polyester. Couleurs variées. 150 cm. E. "Tricot Double Polyester", Traité au Zelon® pour détachage facile. Plusieurs couleurs. 150 cm. F. "Velours Duveteux", Acétate/Nylon. Couleurs variées. 140 cm.

Notre choix **297** m. A, B, C. ou D. Nos Prix Cour. \$3.99 et \$4.49 m. **JUSQU'À \$1.52 DE RABAIS**

E. Notre Prix Cour. \$3.89. **244** m. \$1.45 DE RABAIS

F. Notre Prix Cour. \$4.99. **344** m. \$1.55 DE RABAIS



Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi le 18 novembre 1978.

Faites Confiance à Towers et sa Politique de Remboursement.

Si vous n'êtes pas complètement satisfait d'un de vos achats, nous vous garantissons de l'échanger, le réparer ou même de vous le rembourser. Et, ce qui est mieux, ce sera avec un sourire.

Faites Confiance à Towers

Heures d'ouverture
Lun. à Mer. jusqu'à 17:30h
Jeu. et Ven. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

Stationnement
Gratuit

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Ste-Foy
Place Laurier, Ste-Foy



En vedette cette semaine,
les "grands classiques"

LONDON



SUPER-SPECIAL!

Jeudi, vendredi, samedi,
les 16, 17 et 18 novembre

Quantité limitée
1 disque par client



HAENDEL - LE MESSIE 21"
Aussi disponible en extraits. 6"



LUCIANO PAVAROTTI 6"
Récital au Lincoln Center



L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU QUÉBEC 5"
Telemann, Vivaldi, Bach, Quantz.



LES PETITS VIOLONS 5"
Volumes 1 - 2 - 3.



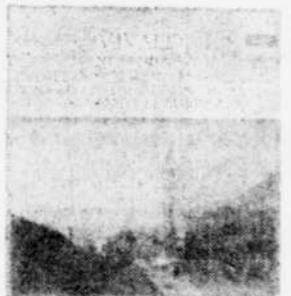
GLAZUNOV 6"
Les Saisons



MOZART - RADU LUPU 6"
Concertos pour piano 12 et 21 "Elvira Madigan"



SYLVIA SASS 6"
Airs d'opéras.



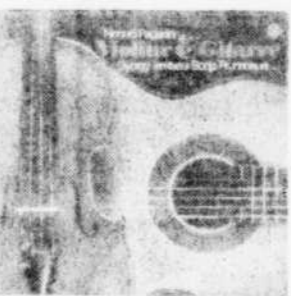
VIVALDI 14"
La Stravaganza Op. 4 Neville Marriner



BRAVO PAVAROTTI 11"
Album de 2 disques.



LUCIANO PAVAROTTI 6"
Airs de Noël



PAGANINI 6"
Violon et guitare - Vol. 3.



CHOPIN - ETUDES 6"
Op. 10 et Op. 25 Ashkenazy.



ZUBIN MEHTA 6"
Dirige Star Wars, Close Encounters et autres.



VERDI 6"
Grand chœur d'opéra.



BACH - GRANDES CANTATES 14"
Vol. 21 - Plusieurs autres coffrets également disponibles.



TCHAIKOVSKI 6"
Suite Casse-Noisettes - Ernest Ansermet.



BEETHOVEN 6"
Sonates pour piano Ashkenazy, vol. 7.



LOUISE LE CAVALIER 6"
Airs d'opérettes.



JOHAN STRAUSS 6"
Valse - Antal Dorati.

Voici l'occasion de vous procurer de merveilleux disques classiques à très bon compte.

Quantité limitée.



VIVALDI 6"
Les 4 saisons Direction Marriner



JULIE AREL
Merci à toi

2⁹⁸



GILLES VIGNEAULT
Comment vous donner des nouvelles.

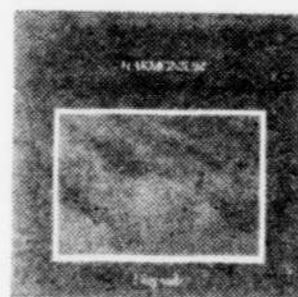


YES
Tomato



MUSIQUE
In The Bush.

3⁹⁸



HARMONIUM
L'heptade.



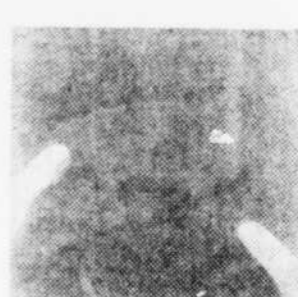
DONNA SUMMER
Live and More.



OPERA-ROCK
Starmania.



OCTOBRE
Chants dans la nuit.



THE BEATLES
Rock'n Roll Music

6⁹⁹



STYX
Pieces of Eight.



CONQUISTADOR
Argentina.



JACQUES MICHEL
Le cœur plus chaud.



MANEIGE
Libre service.

4⁹⁹



FIORI-SEGUIN
Deux cents nuits à l'heure.



JULIO IGLESIAS
Aimer la vie.



ZACHARY RICHARD
Migration.



JOE DASSIN
20 disques d'or.

POUR LES SONS
DE VOTRE TEMPS
MAIL
SAINT-ROCH
(face Pollack)
529-6024

33/45 INC.

1er étage
Disques, "Pop"
Classique, Jazz
Français, Québécois
Folklore International
Enfants, Cinéma, Cassettes
et 8 pistes préenregistrées.
Accessoires ruban magnétique,
Cassettes, nettoyeurs à disques
et autres
2e étage
Salon de Haute-Fidélité
et télévision.

CASINO



PAMPLEMOUSSES **6/.69**
A CHAIR BLANCHE
PRODUIT DE LA FLORIDE
GROSSEUR 48

MAIS EN EPIS **5/.69**
PRODUIT DE LA FLORIDE CANADA # 1

BROCOLI FRAIS **.79**
PRODUIT DES ETATS-UNIS GROSSEUR 14

ECHALOTES DOUCES **.16**
PRODUIT DES ETATS-UNIS paq.



ÉPICIER'S
UNIS INC.



POULETS **.73**
EVISCERES CONGELES
CATEGORIE "UTILITE"
CANADA
(ENVIRON 2 1/2 à 4 LIVRES) lb

BIFTECK D'ALOYAU **2.88**
(T-BONE)
CANADA "A" RUBAN ROUGE lb

PORC FRAIS DANS LA FESSE
BOUT DE GIGOT lb **1.18** PARTIE DE LA GROUPE lb **1.38**

PORC **1.78**
CENTRE DE FESSE OU STEAK lb

BOEUF HACHE **.88**
ORDINAIRE lb

ROULES AUX OEUFS **1.89**
(EGG ROLLS)
BILOPAGE bte de 12

SALADE AU CHOU **.75**
VINAIGRETTE
CUISINES ROCHETTE conf. de 16 oz

SOUS-MARINS **.89**
BILOPAGE 5 1/2 oz

HUITRES EN ECAILLES **2.29**
COMMERCIALES MALPEQUE 3 lb

DETERSIF EN POUDRE OXYDOL **2.49**
bte de 2.27 kg

ESSUIE-TOUT BLANC - IMPRIME COULEURS VARIEES WHITE SWAN **.99**
paq. de 2 roul.

FROMAGE TRANCHE **.79**
paq. de 8 oz

JUS DE LEGUMES V-8 **.75**
bte de 48 oz

SAUCE A HOT CHICKEN COQUET **4/.95**
bte de 14 oz

SOUPE LEGUMES OU TOMATES AYLNER **5/.99**
bte de 10 oz

CAFE MOULU MAXWELL HOUSE **2.95**
sac de 1lb

CONFITURE DE FRAISES OU FRAMBOISES AVEC PECTINE VACHON **.99**
bocal de 24 oz

SHORTENING VEGETAL DOMESTIC **1.79**
bte de 3 lb (1/2 lb gratis)

MARGARINE MOLLE DURE **.65** **.55**
conf. de 1 lb pqt. de 1 lb

AVEC LES PRODUITS



C'EST CERTAIN!

MAIS EN EPIS CANADA DE CHOIX BTE DE 40 OZ **.70**

ASPERGES COUPEES CANADA DE CHOIX BTE DE 12 OZ **.64**

SIROP DE TABLE BOUT. DE 32 OZ **.61**

MOUTARDE PREPAREE BOCAL DE 24 OZ **.53**

ASSOUPPLISSEUR DE TISSUS CONT. DE 64 OZ **.79**

TOMATES CANADA DE CHOIX BTE DE 19 OZ **.50**

CHAMPIGNONS ENTIERS BTE DE 10 OZ **.82**

OIGNONS SUCRES BOCAL DE 12 OZ **.85**

RELISH SUCREE BOCAL DE 16 OZ **.59**

CURE-OREILLES BTE DE 180 **.79**

CERISES ROUGES AU MARASQUIN AYLNER bocal de 6 oz **.79**

RAGOUT CORDON BLEU IRLANDAIS - POULET - BOEUF bte de 24 oz **1.19**

BISCUITS RITZ CHRISTIE bte de 1 lb **1.19**

PAPIER DE TOILETTE COULEURS VARIEES SWAN'S DOWN paq. de 4 roul. **1.19**

CROUSTILLES DULAC REG. OU ONDULEES sac de 225 g **.79**

COLORANT A CAFE COFFEE MATE bocal de 11 oz **1.16**

OLIVES REINE FARCIES HABITANT bocal de 15 oz **1.39**

PANSEMENTS ADHESIFS BAND AID bte de 60 **1.59**

CUP-A-SOUP SAVEURS VARIEES LIPTON bte de 4 env. **.58**

BONBONS HENRI MELANGE SATIN chaudière de 1.75 kg **4.29**

BONBONS MELANGES HENRI cello de 16 oz **.95**

SERVIETTES DE PAPIER BLANC ET COULEURS VARIEES WHITE SWAN paq. de 60 **.44**

MOUCHOIRS DE PAPIER BLANC ET JAUNE WHITE SWAN bte de 200 **.65**

BISCUITS VARIES DARE bte de 567 g **.89**

OLIVES MANZANILLA FARCIES L.P. HABITANT bocal de 15 oz **1.39**

PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS roul. de 12" x 25' **.65**

CREME DE GUIMAUVE KRAFT bocal de 198 g **.57**

CRISTAUX A SAVEUR D'ORANGE TANG sachet de 7 oz **2/.99**

POUDING PRET A SERVIR SAVEURS VARIEES LAURA SECORD 4 btes de 5 oz **1.06**

BETTERAVES SUCREES HABITANT bocal de 24 oz **.84**

SPAGHETTI PREPARE SAUCE TOMATE ET FROMAGE CATELLI bte de 14 oz **.36**

POIS VERTS MELANGES CANADA DE FANTAISIE LIBBY 2 btes de 10 oz **2/.69**

MACEDOINE LIBBY bte de 10 oz **.29**

SHAMPOOING RICHE DORE OU HERBAL WOODBURY bout. de 250 ml **.55**

GRUAU SAVEURS VARIEES ROBIN HOOD bte de 12 oz **.66**

CREME A BARBE FOAMY aérosol de 200 ml **1.09**

PATE A DENTS ORDINAIRE OU MENTHE CREST tube de 100 ml **1.17**

MARINADES SUCREES HABITANT bocal de 24 oz **1.02**

CHOCOLAT BUDS - MACARONS - WAFERS - CADBURY cello de 10 oz **1.39**

SEL FIN bte de 1 kg **.35**

MAIS EN CREME CANADA DE FANTAISIE LIBBY bte de 10 oz **.29**

SAVON DE TOILETTE JERGENS PERSONNEL paq. de 4 **.90**

FARINE TOUT USAGE ROBIN HOOD sac de 3.5 kg **1.59**

LAMES DE RASOIR TRAC II - GILLETTE paq. de 5 **1.42**

MELANGE A GATEAU DE CAMPAGNE SAVEURS VARIEES DUNCAN HINES bte de 520 g **.78**

EAU MINERALE ST-YORRE bout. de 1 litre **.71**

LITIERE POUR CHATS KITTY LITTER sac de 10 lb **1.79**

LAIT INSTANTANE ECREME EN POUDRE CRINO bte de 3 lb **3.89**

GEELE DE PETROLE VASELINE bocal de 250 g **1.08**

NETTOYEUR POUR TOILETTE SANI-FLUSH AUTOMATIQUE conf. de 12 oz **.99**

FEVES AU LARD AVEC SAUCE TOMATE CLARK **.74**

GATEAUX JOS & LOUIS OU DEMI-LUNE AU CHOCOLAT VACHON bte de 6 **1.09**

PETITES CREVETTES GOLD SEAL bte de 4 1/2 oz **1.39**

RIZ A GRAINS LONGS UNCLE BEN bte de 3 lb **2.10**

PUR LARD TENDERFLAKE bte de 1 lb **.65**

NETTOYEUR POUR TOILETTE EN POUDRE SANI-FLUSH bte de 34 oz **.90**

JUS DE POMME ROUGEMONT bte de 48 oz **.85**

DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE JOY bte de 32 oz **.95**

ACCUEIL CHALEUREUX, SERVICE PERSONNEL ET EFFICACE.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Le Soleil, Jean Vallières

Marcel PEPIN a été très étonné de recevoir une invitation du Syndicat des infirmiers et infirmières, par sa présidente, Mme Hélène Pelletier.

UN RETOUR AU COTON IMPRIMÉ \$424
 CAUSEUSE A PETITES FLEURS BLANCHES SUR FOND BLEU MARIN
 DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

LE MOBILIER INTERNATIONAL
 231, ST-PAUL, QUÉBEC, TEL.: 692-0760
 PLACE STE-FOY, STE-FOY, TEL.: 656-9545

Si le secteur public ne fait pas la guerre, le secteur privé n'aura rien (Pepin)

par Claude VAILLANCOURT

L'ancien président de la CSN, M. Marcel Pepin, a qualifié d'inacceptable la stratégie du ministre Parizeau dans la ronde de négociations qu'il vient d'ouvrir avec les employés des secteurs public et parapublic.

Selon le président de la Confédération mondiale du travail, la stratégie du ministre des Finances vise à désorganiser la société en retardant le dépôt d'offres qu'il entend, de toutes façons, soumettre en bloc.

Invité à prendre la parole à l'occasion du 50e anniversaire de fondation du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Québec (SPIQ), une organisation syndicale jusqu'à maintenant très distante de la CSN, M. Pepin s'est d'ailleurs dit très surpris de recevoir une telle invitation.

Mais, comme l'a fait remarquer la présidente du SPIQ, Mme Hélène Pelletier, "il est nécessaire de se placer au-dessus des luttes intersyndicales, fondamentalement convaincue que les deux organisations, avec des moyens différents, épousent une même cause".

"De plus, ajoute Mme Pelletier, c'est un homme qui a consacré 30 ans de sa vie au syndicalisme que nous recevons aujourd'hui."

Cette petite mise en garde effectuée, M. Pepin a tracé les jalons importants de l'histoire du syndicalisme dans la fonction publique et parapublique, particulièrement dans le secteur des affaires sociales.

Première grève d'infirmières en 1963, à l'hôpital Sainte-Justine, en relation avec la qualité des soins, acquisition du droit de grève en 1964, la guerre des hôpitaux en 1966, les négociations de 1968 et celles des fronts communs: 1971-72 et 1975-76.

Parlant des offres formulées jusqu'à maintenant, M. Pepin s'en est pris principalement à la volonté annoncée du gouvernement de retirer les clauses d'indexation des salaires.

"Si le secteur public ne fait pas la bataille, il n'y aura rien pour le privé", a dit le président de la CMT.

"Nous avons besoin des clauses d'indexation, mais cela ne fait pas l'affaire du capital. Le gouvernement n'a pas attendu pour indexer le taux d'intérêt des obligations d'épargne; ça profite aux financiers mais à nous, il ne veut rien accorder."

Il croit que nos gouvernements, tant à Québec qu'à Ottawa, n'ont pas la volonté de dompter le capital, d'où sa propension à dompter plutôt les hommes.

"Nous devons être des agents de transformation, a répété le président de la CMT. Si, comme on le dit, la société tourne à droite, alors nous devons empêcher la société de tourner à droite."

"On croit tous au syndicalisme et tout porte sur le rapport de forces", a insisté M. Pepin, invitant ainsi les infirmiers et infirmières à être présents dans la bataille.

Le Comité des Comptables Agréés de Québec



M. Denis Schmouth, C.A.
 Le Comité des Comptables Agréés de Québec invite ses membres à un souper-causerie conjoint avec le Jeune Barreau de Québec, le 22 novembre 1978, à 17h30, au Château Frontenac. Pour la circonstance, ils auront comme co-conferencier invité, Me Georges-N. Parent, qui discutera de la collaboration interprofessionnelle entre comptables agréés et avocats.
 Réservation: 651-2705 ou 647-5301

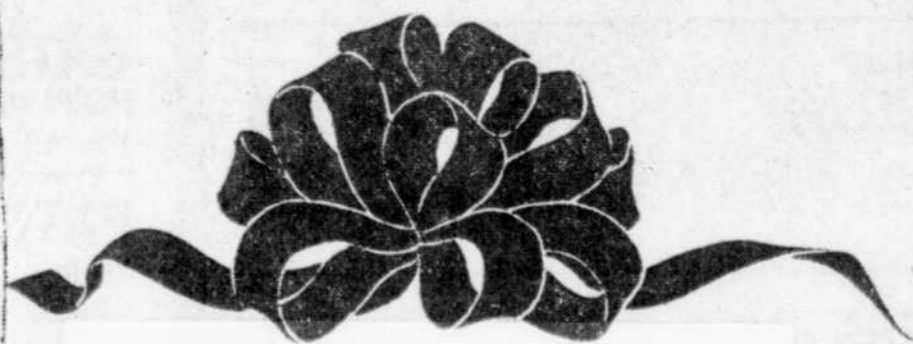
Le Jeune Barreau de Québec



Me Georges-N. Parent
 Le Jeune Barreau de Québec invite les avocats de Québec à un souper-causerie conjoint avec les Comptables Agréés de la Région, le 22 novembre 1978, à 17h30, au Château Frontenac. Pour la circonstance, ils auront comme co-conferencier invité, Me Georges-N. Parent, qui discutera de la collaboration interprofessionnelle entre avocats et comptables agréés.
 Réservation: 692-4192



LES ANGES D'AUJOURD'HUI OFFRENT DES CADEAUX DE CHEZ H.R.



... aux heureux élus sur leurs listes-cadeaux. La grande-tante. Les petits enfants. Le mari. L'épouse. Les amis. Les relations d'affaires. Que le budget soit astronomique... ou... modique.

Nous avons des fourrures superbes. Et la dernière mode pour femmes, hommes, enfants. Des sacs, des bagages. De la lingerie rare. Et des parfums français.

A tous nos rayons les articles offerts sont à l'image de notre tradition de goût et de qualité. Mettez nous en tête de votre liste. Pour le plaisir de tous les autres!

Avec nos compliments: notre emballage argenté enrubanné de bleu!

HOLT RENFREW



FRITES
congelées,
VALLEY FARMS
coupe régulière ou julienne
sac 2 lb

4/1.00

CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins
MAXWELL HOUSE
sac 1 lb

2.69

Bienvenue au nouveau marché METRO: J.M. BOILARD INC. 149, du Collège, Pont-Rouge



POMMES
"McINTOSH"
produit du Québec
Canada de fantaisie

1.09
sac 5 lb

ORANGES
"OUTSPAN"
importées de l'Afrique du Sud
gr. 112

1.29
dz

CAROTTES
produit du Québec
Canada No 1

.49
cello 5 lb

POIRES "ANJOU"
produit de C.B.
Canada extra de fantaisie
gr. 135

.45
lb

JUS DE CLÉMENTINE PUR
importé du Maroc

.99
cont. 1 litre



EAU DE JAVEL
LAVO
cont. 128 oz

.69



SOUPE
HABITANT
aux pois, ou aux légumes,
28 oz

.48



GÂTEAUX
MAY WEST
STUART
(bte 6s)

1.09

ALIMENTS SURGELÉS

GÂTEAUX
PEPPERIDGE FARM
saveurs variées

13 oz **.89**

PÂTÉ
YORK
boeuf, dinde ou poulet

8 oz **.39**

JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ
KENT

bte 12.5 oz **.59**

FILET DE MORUE
HIGHLINER

16 oz **1.49**

ASSOUPLISEUR
DE TISSUS
LA PARISIENNE,
128 oz

1.09

TOAST MELBA
GRISSOL,
13 oz

.99

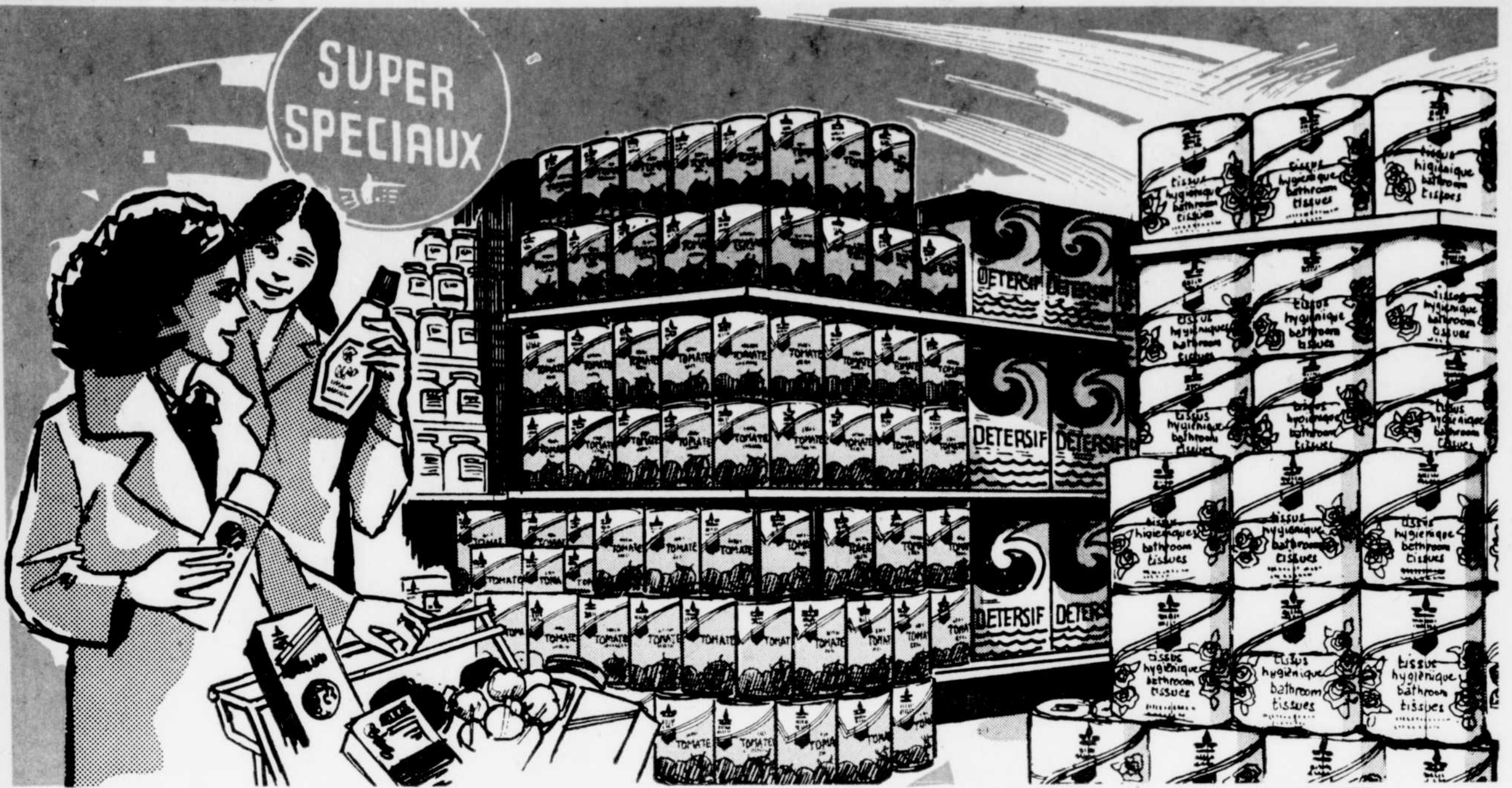
BISCUITS
DARE

sac 20 oz
fondant, gingembre,
noix de coco,
farine d'avoine
sac 20 oz

.85

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 18 NOVEMBRE 1978.
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

A découvrir chez



DES SUPER SPECIAUX... dans tous les rayons

**RÔTI D'ÉPAULE
DE PORC FRAIS,**
partie du paleron

.98
lb

**ÉPAULE
DE PORC
FUMÉ**
MÉTRO-RICHELIEU
ou TAILLEFER
genre picnic 5-7 lb

1.08
lb

**CUISSES DE POULET
CONGELÉES,**
boîte
environ
5 livres

1.08
lb

BONBONS

DARE
menthes fourrées, ou dragées à la menthe
454 g
fèves à la gelée
567 g
Jujubes
624 g
feuilles à la menthe verte
680 g

1.19

**RÔTI D'ÉPAULE
DE PORC FRAIS,**
partie du soc

1.18
lb

**SAUCISSES
PORC PUR
BILOPAGE**

1.59
1 lb

**MINI ROULÉS
AUX OEUFS
BILOPAGE**

1.89
12 oz

**BOEUF FUMÉ
TRANCHÉ
COORSH 2 oz**

4/1.95

**SAUCISSES FUMÉES
COORSH**

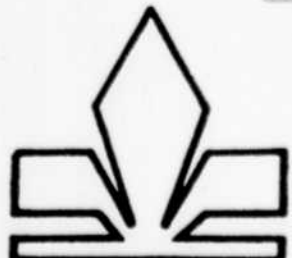
(tout boeuf)
1.38
1 lb

**SAUCISSE SALAMI
COORSH**

tout boeuf
1.59
10 oz

**SALADE
DE CHOUX
COORSH**

16 oz **.75**



METRO

QUEBEC-METRO:
977, rue Cartier, Québec
1790, Trinité, Québec
6385, 3e Avenue, Charlesbourg
635, St-Joseph, Lauzon
1530, 1re Avenue, Lac-St-Charles
310, de l'Eglise
Notre-Dame-des-Laurentides

850, St-Jean, Québec
963, av. Malguy, Ste-Foy
1600, 4e Avenue, Limoilou
107, Abbé-Pierre, Ancienne-Lorette
58, St-Louis, Lévis
PORTNEUF:
St-Augustin, Cité Portneuf

118, St-Pierre, St-Raymond
175, Principale, La Pêrade
541, rue Principale,
St-Marc-des-Carrés
CLERMONT:
94, boul. Notre-Dame, Clermont
DORCHESTER:
St-Léon de Standon

L'ISLET:
59, Principale St-Pamphile
LOTBINIERE:
2e Rue, Deschallons
122, boul. Laurier, Laurier Station
RIVIERE-DU-LOUP:
Ile Verte
114, Frazerville

240, rue Thibault, Matane
406, Lafontaine
459, Lasalle
Nazareth, Cité Rimouski
308, Rouleau, Rimouski
BEAUCE:
198, 27e Rue, St-Georges de Beauce
760, boul. Vachon Ste-Marie, Cité Beauce

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN:
709, boul. St-Joseph Roberval
1000, boul. St-Jude Alma
164, Burma Arvida
35, Martel
St-David-de-Falardeau (Dubuc)
992, le Boul. Rivière-du-Moulin
275, De Ouan, St-Gédéon

382, 6e Rue La Bale
1312, Notre-Dame, St-Félicien (Roberval)
666, Caron, Chicoutimi Centre
370, avenue Bégin sud, Alma
2782, boul. de la Bale, Ville de la Bale
128, rue St-André, Métabetchouan
512, R.R. 2, Delisle, Cité Lac-St-Jean
112, Marthes, Arvida
202, 7e Av., Dolbeau

Ski PLUS



NORDICA

NOS MODÈLES NORDICA 1979

COMPETITION

En Rilsan
Pt. 5 à 11½
SKI PLUS

249⁸⁸

TEMPEST

En Rilsan
Pt. 5 à 13
SKI PLUS

224⁸⁸

BREEZE

pour dames
En Rilsan
Pt. 4 à 9½
SKI PLUS

179⁸⁸

VENUS

pour dames
Une boucle
Pt. 4 à 9½
SKI PLUS

109⁸⁸

TORNADO II

En Rilsan
Pt. 3 à 13
SKI PLUS

189⁸⁸

ORION

Deux boucles
Pt. 3 à 13
SKI PLUS

109⁸⁸

SESTRIERE

Pt. 3 à 14

84⁸⁸

MUNARI

Sabre

59⁸⁸

SKIS DYNASTAR
SKI PLUS
TORNADO
avec
FIXATIONS SALOMON
222

139⁸⁸
l'ensemble

ROSSIGNOL
COMPACT
SKI PLUS
avec **FIXATIONS**
GEZE
GC30

149⁸⁸
l'ensemble

ROSSIGNOL
ROC COMPETITION
SKI PLUS

Gr. 180 cm seulement.
Prix orig. \$235

139⁸⁸

GRATUIT

AVEC L'ACHAT D'UN
ENSEMBLE DE
SKI DE FOND

de
49⁸⁸
et plus

**UN SAC
A DOS
EN
NYLON**

Val. de

4⁸⁸



Pour un
temps
limité.

SKIEURS DE FOND

C'EST LE TEMPS DE CHANGER:

VOS SKIS

ROSSIGNOL

TOURING
Fibre de verre
180 à 210 cm
SKI PLUS

59⁸⁸

ROSSIGNOL

COMPETITION
Prix orig. \$135
190 à 210 cm
SKI PLUS

89⁸⁸

KIRHU

TOURING
Fibre de verre
180 à 215 cm
SKI PLUS

59⁸⁸

FISCHER

RACING
Fibre de verre
190, 195, 200 cm
SKI PLUS

99⁸⁸

VOS BOTTES

Bavaña

Pt. 5 à 12
SKI PLUS

34⁸⁸

Alfa

Mod. # 1010

Pt. 37
à 47
SKI PLUS

59⁸⁸

ADIDAS
STUBAI
SKI PLUS

24⁸⁸

Alfa

50 mm
Mod. # 1049

Pt. 37
à 47
SKI PLUS

69⁸⁸

HOLMENKOLLEN
Mod. # 249 Pt. 38 à 48
SKI PLUS

49⁸⁸

SKIS DYNASTAR

LES NOUVEAUX
"MEDIANS"
1979

omesoft
dynasoft
polysoft



PLAN
'MISE
DE COTE'



massicotte sports

Centre-vill' — Sainte-Foy — Place Fleur de Lys — Place Laurier (Mail est - Mail nord)

CARTES
CHARGE - MASTER CHARGE
AMERICAN EXPRESS
ACCEPTÉES